Tension entre le Mali et ses partenaires : Crisis Group craint un isolement de Bamako

MALI

1288

L'information est l'oxygène des temps modernes

VENDREDI 17 FEVRIER 2023

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

Modification de la loi électorale

Vers une nouvelle prolongation de la Transition ?

...processus budgétaire 2024 : Les finances maliennes se portent bien malgré la crise

Cyclisme : Sidy Bagayoko déplore la partialité du ministre Mossa Ag Attaher

COVID 19
CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

16 Fev. 2023

RESPECTONS
LES MESURES BARRIÈRES

- Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respecter
- Se laver les mains regulièrement
- Tousser ou eternuer dans le coude
- Respecter la distance de sécurité
- Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains
- Eviter de se serrer les mains
- Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

232

Nouveaux cas confirmés	Nouveaux guéris	Nouveaux décès
14	00	00

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

649 772 Vaccinations incomplètes

2 913 800 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés	Guéris	Décès
32 868	31 981	743

dont 46 font l'objet d'un suivi médical

MALIKILÉ | Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

Sommaire «

P. 13

P. 18

P. 30

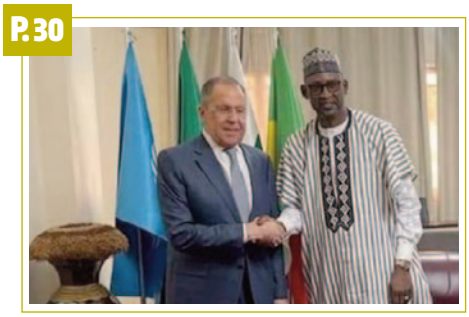

/ Une /

Modification de la loi électorale : Vers une nouvelle prolongation de la Transition ? P. 5

/ Brèves /

Addis-Abeba : Le ministre Diop participe au 36ème Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement de l'Union africaine P. 12
ESO DE BANANKORO : Remise des épaulettes de la 1ère Année à la 18e P. 12
CHICHA : Arrestation d'une cinquantaine d'individus et des saisies de matériels par l'OCS ! P. 13
Kayes : Un incendie dans l'incendie P. 13
FAMa : De nouveaux matériels militaires réceptionnés à Gao par le Col Sadio CAMARA ! P. 13

/ Actualité /

Lancement du processus budgétaire 2024 : Les finances maliennes se portent bien malgré la crise P. 16
Mise à jour des données NINA : Le ministère de la Sécurité déplore une faible mobilisation des populations P. 18
Laboratoire National de la Santé : Une gestion comparable à celle d'une épicerie P. 19

/ Politique /

Tension entre le Mali et ses partenaires : Crisis Group craint un isolement de Bamako P. 23
Respect des libertés et des droits de l'homme : Bouaré, sans langue de bois P. 25
Diplomatie : La Russie dans le pré carré français P. 30
TRIBUNE : Ali Nouhoum Diallo, tel Janus le Dieu "aux deux visages " P. 32

/ Culture & société /

BINOGO OUOLOGUEM, HOGON OGOBAGNA : « Parlons Mali tout court » P. 33
BAMA'ART 2023 : Des innovations majeures P. 34

/ International /

BRVM : 1 496 milliards FCFA versés aux investisseurs en 2022 P. 35
Arbitrage ivoirien : ''s'il y a des corrompus, c'est qu'il y a des corrupteurs'' (Kalou Bonaventure) P. 36

/ Sport /

Cyclisme : Sidy Bagayoko déplore la partialité du ministre Mossa Ag Attaher P. 37

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**
Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Gérant :** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef :** .....
- **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar
- **Service Commercial :** Youssouf Diarra
- **Secrétariat :** Fatou SISSOKO

Madouwa Prestige

Organic Herbal Teas

Tisane Madouwa

SCAN FOR INFO

Tisane Damou

Lutte contre la sècheresse vaginale, infections urinaires donne une odeur fraiche / Revered by African Community for reducing urinary track infections, promoting natural vaginal moisture and neutralizing undesirable oders.

Ingredients: Nep nep & gongoli, gloue de gerofle, et plante secrète / nep nep & gongoli, cloves, miscellaneous herbs native to Mali, Africa.

20 tea bags / 100% natural

New York - USA : **+1 347 538 6505** / Mali - Africa : **+223 95 36 37 22**
Email : madouwa2019@gmail.com - Site : madouwaprestige.com

Modification de la loi électorale

Vers une nouvelle prolongation de la Transition ?

Le Conseil des ministres du mercredi 15 février 2023 a adopté un projet de loi portant modification de la Loi n°2022-019 du 24 juin 2022 portant loi électorale. En effet, cette décision du gouvernement procède de contraintes liées à la mise en place des Coordinations de l'Autorité Indépendante de Gestion des Elections.

Selon le communiqué du dernier Conseil des ministres, pour raison de contraintes relatives, notamment au respect du délai de mise en place des Coordinations de l'Autorité Indépendante de Gestion des Elections que la loi fixe à six (06) mois avant les élections , à la volonté des plus hautes autorités d'instituer le vote par anticipation des membres des Forces Armées et de Sécurité, un projet de loi est adopté pour modifier les articles 4, 24, 70, 71, 92, 93, 97, 100, 101, 120 et 149 de la loi électorale. Cette modification a été adoptée suite au rapport du ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des Reformes politiques et institutionnelles. Le Conseil des Ministres avait adopté un projet de loi portant modification de la Loi n°2022-019 du 24 juin 2022 portant loi électorale.

Les principales innovations qui découlent de ces modifications portent sur l'élargissement des lieux d'implantation des bureaux de vote aux garnisons militaires, l'institution du vote par anticipation des membres des Forces Armées et de Sécurité, le remplacement de la carte d'électeur biométrique par la carte nationale d'identité biométrique sécurisée,

comme l'unique document d'identification admis dans le bureau de vote.

« **Au titre des corrections d'erreurs matérielles, l'article relatif au référendum a été modifié pour préciser que sauf cas de recours au bulletin unique, deux (02) bulletins sont mis à la disposition de l'électeur. La mention de « candidat » est supprimée dudit article.** » Précise le communiqué issu de la rencontre hebdomadaire de ce mercredi, communiqué selon lequel ces innovations visent à assurer la transparence du processus électoral et à réduire le coût des élections.

Ainsi, la mise en œuvre du chronogramme publié pour le référendum et les élections générales, tous prévus au cours de l'année 2023, sauf l'élection du Président de la République, dont le premier tour doit avoir lieu le dimanche 4 février 2024, révèle quelques contraintes relatives, notamment le respect du délai de mise en place des Coordinations de l'Autorité Indépendante de Gestion des Elections que la loi fixe à six (06) mois avant les élections. Cette nouvelle disposition vise également à permettre l'organisation du vote des déplacés internes et à la nécessité de mettre à jour le fichier électoral suite aux actions d'organisation territoriale ou administrative.

Une deuxième prolongation de la transition en vue ?

Toutes les élections étaient prévues pour 2023, selon le dernier chronogramme avant cette dernière modification qui semblait déjà actée au regard du retard accusé mais aussi des discours tenus par certaines autorités récemment.

Le référendum constitutionnel est annoncé pour le 19 mars prochain. Or, à un mois du processus rien n'est fait. Les élections communales et législatives sont prévues entre octobre et novembre 2023. La Présidentielle aura lieu en février 2024.

Cependant certains propos des hautes autorités confortent la thèse d'une deuxième prolongation de la transition. Comme en témoigne les récentes déclarations du chef de gouvernement. Le Premier ministre Choguel Kokalla

Maïga a reçu ce lundi 30 Janvier 2023, le Président de la Commission de l'Union Africaine, M. Moussa Faki Mahamat à la tête d'une délégation de l'Organisation Panafricaine. Le Président de la Commission était venu écouter les Autorités de la Transition et échanger avec elles, afin de mieux comprendre les défis et y faire face ensemble.

Le Premier ministre, Choguel Kokalla Maïga tout en appréciant cette démarche à sa juste valeur, a tenu à expliquer à la délégation de l'Union Africaine, la spécificité de la Transition malienne issue de la volonté du peuple après plusieurs mois d'insurrection, avant de faire le point de l'évolution du processus.

« **On l'a vu sous d'autres cieux, notamment en Afghanistan, un pays qui a régulièrement organiser des élections pendant 20 ans, sans que cela résolve durablement les problèmes structurels. Ses partenaires occidentaux ont fini eux-mêmes par en faire le constant en l'abandonnant à son triste sort**», a fait savoir Dr. Choguel, Chef du Gouvernement à l'occasion de la rencontre entre le Gouvernement et le Président de la Commission de l'Union Africaine.

Des partis politiques exprimaient leurs inquiétudes quant au respect du chronogramme devant permettre un retour à l'ordre constitutionnel au Mali. Le chronogramme fixé par la transition « **n'est pas tenable** », dixit des partis politiques. Le référendum constitutionnel est prévu le 19 mars 2023. Pour des acteurs politiques, « **ce délai n'est pas tenable au regard de la lenteur dans la démarche** ».

Malgré la mise en place de l'Autorité indépendante de gestion des élections AIGE qui promet(tait) de respecter le calendrier, la classe politique reste septique jusqu'alors. Elle l'avait fait savoir le 01 février lors d'une prise de contact avec la classe politique. Mais des partis politiques comme l'ADPEM, PRD, COFOP ... mettaient déjà en doute la capacité des autorités à respecter ce délai.

« **Est ce qu'on a évalué la situation sécuritaire d'abord ? Qu'en est-il de la validation des cartes biométriques ?** ». Ce sont entre-autres questions que se posent ces partis politiques en soulignant que ce sont des préalables. Ils rappellent aussi que «**nous sommes déjà au mois de Février, le déploiement des démembrements de l'AIGE n'est toujours pas fait** ».

« **Nous avons demandé à l'AIGE de faire l'état des lieux, afin qu'on puisse se mettre d'accord. Si le délai n'est pas tenable, qu'elle nous le dise. Cela nous donnera une idée sur le referendum** », concluent des membres des partis politiques qui ont participé à la rencontre.

« **Les élections auront lieu aux dates indiquées** », avait rassuré le Président de l'Autorité Indépendante de Gestion des Elections (AIGE). Me Moustapha Cissé précise aussi que son équipe se conforme au calendrier électoral annoncé par le gouvernement.

« **On respecte tout le monde. Chacun a sa place et son rôle dans un processus électoral. Pour les élections, jusqu'à preuve du contraire, nous nous en tenons au programme qui existe. Nous nous inscrivons dans cette dynamique. Nous travaillons pour tenir les élections dans les délais fixés par les autorités de transition** », a-t-il affirmé. Wait and see !!!

Binadjan Doumbia

Issa Kaba

#DON_KAYES : Deux jumelles nécessiteuses handicapées du village de Sangafara viennent de bénéficier deux fauteuils roulants. La remise a eu lieu ce matin 16 février 2023 à Kayes. C'est la promesse de la Présidente du mouvement #An biko #Fatoumata Niane Batouly lors de son séjour à Kayes . L'objectif est d'aider ces jumelles à se déplacer avec la plus grande autonomie possible. Il est à rappeler que ces jumelles partageaient un seul fauteuil roulant pour se déplacer. Les parents ont salué le geste de la présidente du mouvement #An biko.

Primature du Mali

FUSI-Mali reçu à la Primature
Le Premier ministre, Chef du Gouvernement, M. Choguel Kokalla Maïga a reçu ce jeudi 16 février 2023, une délégation du Front Uni pour la Sauvegarde de l'Intégrité du Mali (FUSI-MALI), conduite par son président M. Tiémoko Goïta.

C'est le vice-président de FUSI-Mali, M.Cheick Oumar Sidibé qui a pris la parole le premier pour réaffirmer le soutien de la plateforme aux Autorités de la Transition. Cela, en raison des gigantesques efforts qu'elles fournissent pour que notre pays devienne « un pays émergent, un pays respecté et respectable ». « Ce qui était considéré comme impossible devient aujourd'hui possible grâce à votre engagement, Monsieur le Premier ministre, grâce à votre perspicacité », a- t-il poursuivi.
M.Sidibé a ensuite remercié le Chef du Gouvernement pour sa participation effective et matérielle à la journée organisée par FUSI- MALI en hommage aux militaires tombés lors de l'attaque du camp d' Aguel'hoc en 2012.
Le vice-président a enfin assuré au Premier ministre que son mouvement adhérait entièrement au projet de référendum constitutionnel entrepris par le Gouvernement. « Nous avons commencé des actions sur le terrain pour mobiliser les Maliens », a-t-il conclu.
En retour, le Premier ministre a remercié les membres de Fusi-Mali pour le soutien qu'ils apportent aux Autorités de la Transition. « Votre association est particulière. Vous portez la mémoire des soldats maliens. A nous de faire en sorte que leur mémoire soit indélébile », a ajouté Choguel Kokalla Maïga.
Sur le projet de référendum, le Premier ministre a rappelé que rarement concertation aura été aussi large. Elle se poursuit d'ailleurs en ce moment à Koulouba avec l'équipe mise en place par le Président de la Transition. « Si vous décidez de soutenir le Président de la Transition, nous ne pouvons que vous applaudir », a déclaré Choguel Kokalla Maïga en guise de conclusion.
CCRP/Primature

Tahirou Bah

Malick Konaté est heureux que la justice est dite. Moi je ne fuis pas cette justice là quand même. Je réponds de mes actes et je les affirme.
Mais curieusement toi qui parle de la sorte, tu n'hésite pas à fuir la même justice après ta forfaiture !
Reviens au pays alors.

En ce qui me concerne ni froid ni chaud je garde ma position jusqu'au bout
Tu fais pitié !

NIANG TV

Le verdict est tombé.
En août 2022, j'ai intenté une action judiciaire contre le nommé Tahirou BAH pour Diffamation, Dénonciation calomnieuse, Harcèlement, Menaces par l'intermédiaire d'internet, Offense et dénigrements, et Atteinte à mon image au niveau du tribunal de grande instance de la commune V du district de Bamako.
La première confrontation a eu lieu le 26 août 2022 devant le procureur du tribunal. Après les interrogations, le procureur l'a poursuivi pour : Injures commises de biens d'un système d'information conformément à l'article 21 de la loi n° 2019-056 du 05 décembre 2019.
Après 6 mois de procès, le verdict du tribunal est tombé ce jeudi 16 février 2023. M. Tahirou BAH a été reconnu coupable des faits reprochés. Il a été condamné à 18 mois de prison avec sursis, et une amende de 3 millions à payer.
La justice est dite. Et, c'est de ce Mali que nous rêvons tous.
Ce Mali, où la calomnie, le dénigrement et l'atteinte à la dignité ne peuvent pas prospérer.
Je me battrai toujours pour mon honneur et ma dignité bafouée par des calomniateurs qui ne cessent de dénigrer et de ternir notre image à travers des campagnes orchestrées et sans fondement autre que la haine.
Je demande pardon à tous mes parents, proches et ami•e•s qui ont été grossièrement victimes des injures et pris en partie par ces individus qui n'ont d'autres arguments que de s'en prendre à des honnêtes citoyens.
Les discours de haine, d'injure, de calomnies et de dénigrement ne pourront jamais l'emporter sur l'amour, la compassion et l'unité que la majorité des Maliens ont en partage.
Merci à toutes et à tous pour vos soutiens. Je remercie aussi mon avocat d'avoir suivi le dossier du début jusqu'aujourd'hui. Merci également à la justice.
#Bèki_Takè #Mali #Justice

Le Président de la République S.E.M Mohamed Bazoum était, ce Jeudi 16 Février 2023, au Palais de l'Elysée, où il a eu une séance de travail en tête-à-tête avec son homologue français Emmanuel Macron.

Macky Sall vient d'humilier tout un continent !

<< Dr Kalilou Doumbia, ancien Segal à la présidence de la république sous Bah N'daw en prison depuis des mois.
M. Le Président Assimi Goïta,
Si ça ne coûte pas grande chose au pays, je vous demande humble-

ment de vous impliquer pour que ce jeune universitaire recouvre sa liberté.
Professeur d'université, Kalilou a toujours un rôle important à jouer dans la refondation tant espérée. >>
Le Journaliste du Peuple #Abdoul_Niang

Projet d'université islamique de Tombouctou : On aura bientôt et sûrement des agronomes, des ingénieurs, médecins grâce à ce projet. C'est mieux que de former d'autres chômeurs (prêcheurs) pour empoisonner davantage l'esprit des citoyens !

Ousmane Sonko

Le pays en entier retient son souffle par le simple fait de Macky Sall qui s'imagine pouvoir asservir le pays, là où le colon et d'autres avant lui ont échoué.

Aminata TOURE

Il faut que cet acharnement contre l'opposition cesse! Au nom de quoi @SonkoOfficiel est interdit d'aller tenir sa conférence de presse alors qu'au même momen Mambaye Niang du camp presidentiel tient une conférence de presse?

Serge Daniel

#Mali-ministère des Affaires étrangères / Grève ou pas grève des travailleurs? Bientôt la réponse...

MINISTERE DU TRAVAIL, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DU DIALOGUE SOCIAL
****
SECRETARIAT GENERAL
****

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi
****

AVIS DE REUNION N°2023 - 000027 /MTFPDS -SG
RELATIF LA GESTION DU PREAVIS DE GREVE DU SYNDICAT LIBRE DES TRAVAILLEURS DES AFFAIRES ETRANGERES (SYLTAE) ET DU SYNDICAT DES TRAVAILLEURS DU MINISTERE DES MALIENS ETABLIS A L'EXTERIEUR ET DE L'INTEGRATION AFRICAINES (STMMEEIA) DE 72 HEURES, DE 96 HEURES ET DE 120 HEURES.

Dans le cadre de la gestion du préavis de grève du Syndicat libre des Travailleurs des Affaires étrangères (SYLTAE) et du Syndicat des Travailleurs du Ministère des Maliens établis à l'Extérieur et de l'Intégration africaines (STMMEEIA) de 72 heures, de 96 heures et de 120 heures, le ministre du Travail, de la Fonction publique et Dialogue social convie en réunion, le mercredi 15 février 2023, à 10 heures, dans la salle de conférence du Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale :

- les membres de la commission de conciliation ;
- les représentants du Ministère du Travail, de la Fonction publique et Dialogue social ;
- les représentants du Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale;
- les représentants du Ministère des Maliens établis à l'Extérieur et de l'Intégration africaine ;
- les représentants du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- les représentants du Syndicat libre des Travailleurs des Affaires étrangères.

Ordre du jour : Travaux de la commission de conciliation.

Prise en charge : Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale.

Bamako, le 10 FEV 2023

P/Le Ministre P.O
Le Secrétaire général,

Dr Yaya GOLOGO
Chevalier de l'Ordre national

Ampliations :
- Primature.....1/Pour compte rendu
- Archives Ministre.....1

Primature du Mali

Le Premier ministre, Chef du Gouvernement, M. Choguel Kokalla Maïga a reçu,ce lundi 13 février 2023, une délégation du Comité d'organisation des Assemblées et Conférences du District 9101 du Rotary, conduite par son Président M. Abdrahamane Dembélé.
M. Dembélé a saisi cette occasion pour informer le Chef du Gouvernement de la tenue prochaine à Bamako, des 10èmes Assemblées et Conférences du District 9101U. Près de huit cent (800) personnes de dix (10) pays sont ainsi attendues chez nous du 14 au 18 février 2023. Pour la réussite de cet événement exceptionnel, le Président Dembélé a sollicité l'accompagnement des Autorités maliennes.
En retour, le Premier ministre a félicité ses hôtes pour l'organisation à Bamako, des 10èmes Assemblées et Conférences du District 9101U et a promis que l'accompagnement du Gouvernement ne fera pas défaut.
CCRP/Primature

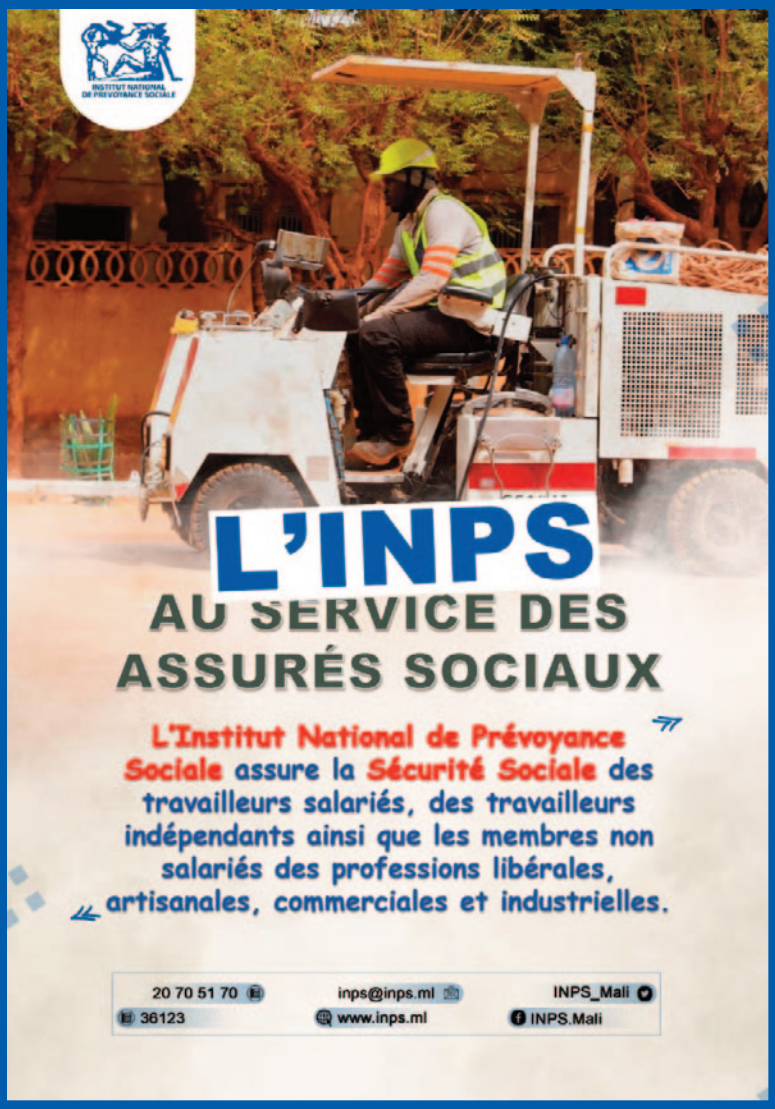
INSTITUT NATIONAL DE PREVOYANCE SOCIALE
L'INPS
AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX
L'Institut National de Prévoyance Sociale assure la Sécurité Sociale des travailleurs salariés, des travailleurs indépendants ainsi que les membres non salariés des professions libérales, artisanales, commerciales et industrielles.
20 70 51 70
inps@inps.ml
INPS_Mali
36123
www.inps.ml
INPS.Mali

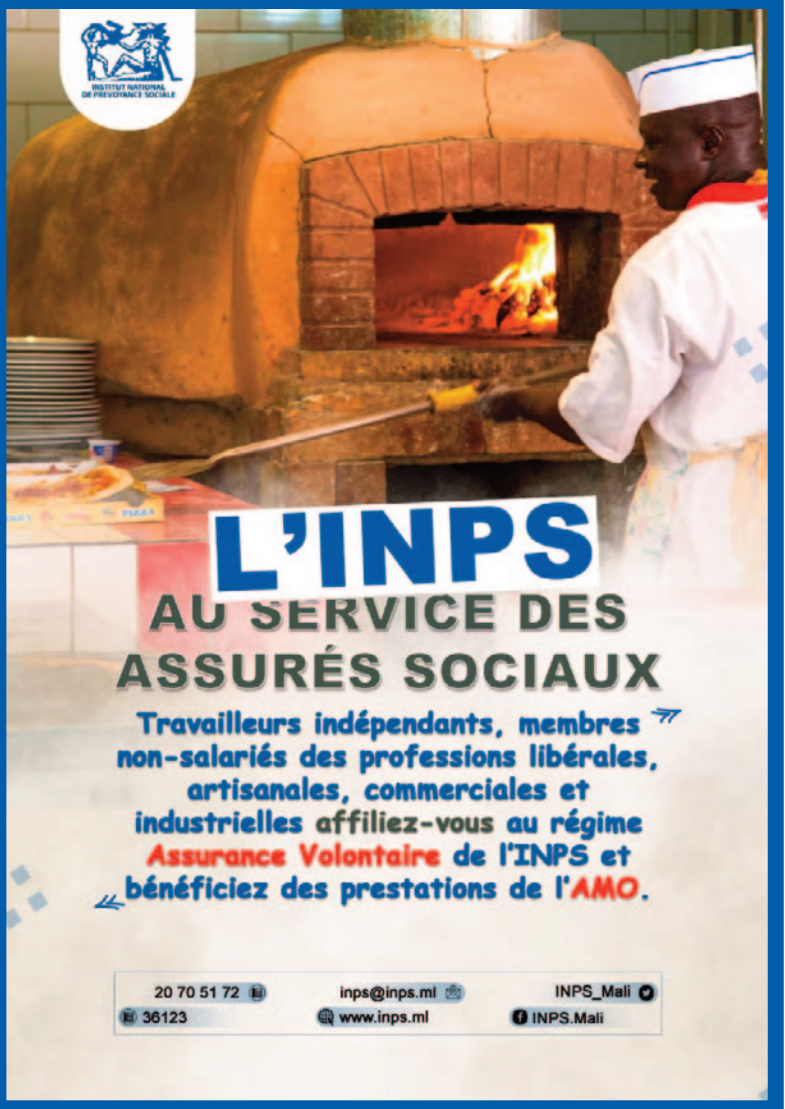
INSTITUT NATIONAL DE PREVOYANCE SOCIALE
L'INPS
AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX
Travailleurs indépendants, membres non-salariés des professions libérales, artisanales, commerciales et industrielles affiliez-vous au régime Assurance Volontaire de l'INPS et bénéficiez des prestations de l'AMO.
20 70 51 72
inps@inps.ml
INPS_Mali
36123
www.inps.ml
INPS.Mali

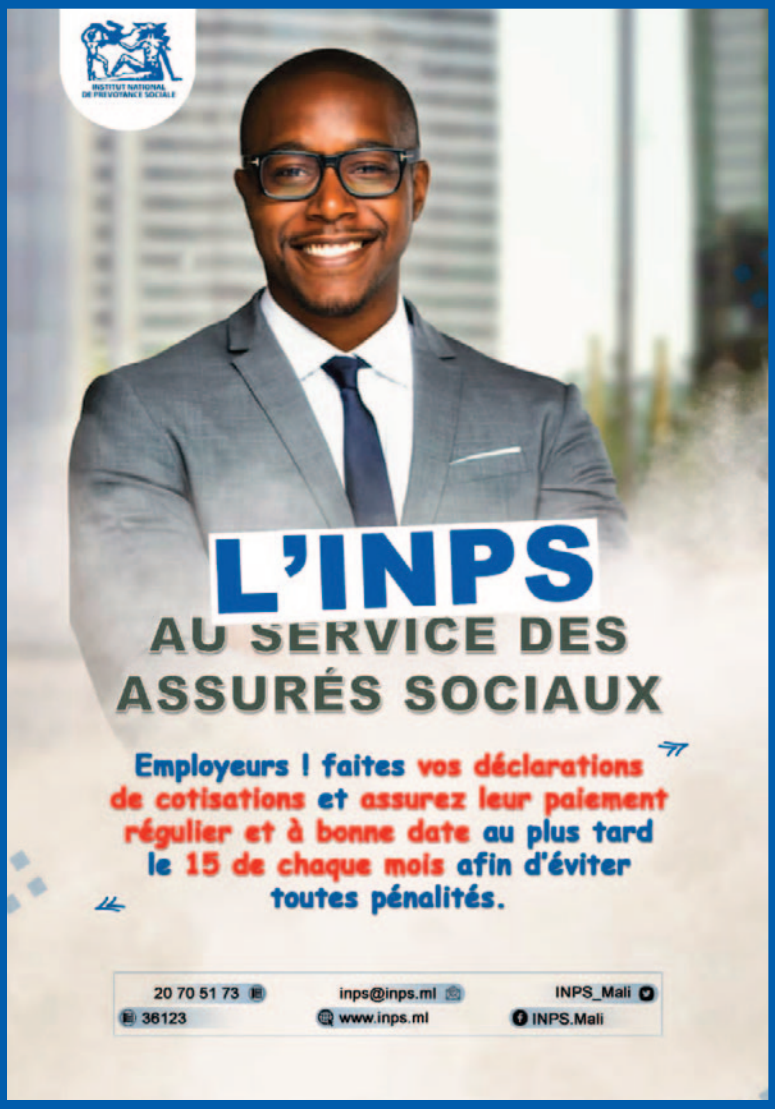
INSTITUT NATIONAL DE PREVOYANCE SOCIALE
L'INPS
AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX
Employeurs ! faites vos déclarations de cotisations et assurez leur paiement régulier et à bonne date au plus tard le 15 de chaque mois afin d'éviter toutes pénalités.
20 70 51 73
inps@inps.ml
INPS_Mali
36123
www.inps.ml
INPS.Mali

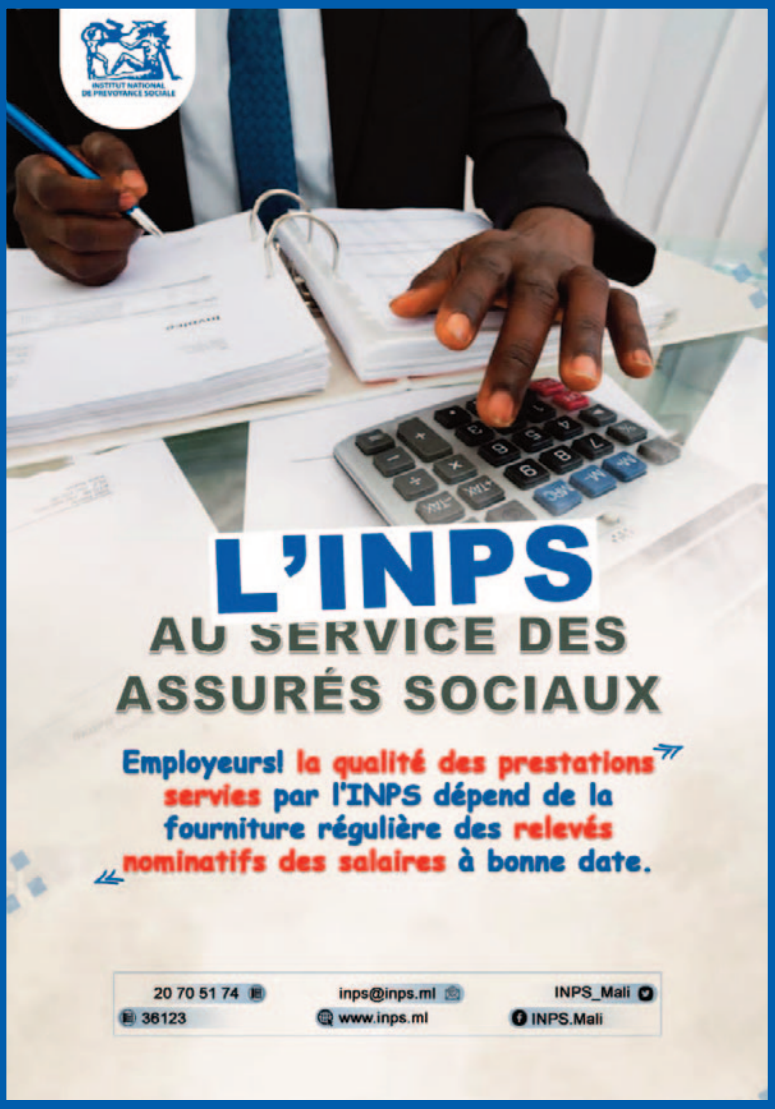
INSTITUT NATIONAL DE PREVOYANCE SOCIALE
L'INPS
AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX
Employeurs! la qualité des prestations servies par l'INPS dépend de la fourniture régulière des relevés nominatifs des salaires à bonne date.
20 70 51 74
inps@inps.ml
INPS_Mali
36123
www.inps.ml
INPS.Mali

Addis-Abeba : Le ministre Diop participe au 36ème Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement de l'Union africaine

Son Excellence Monsieur Abdoulaye DIOP, Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale du Mali séjourne à Addis-Abeba (Éthiopie) depuis le 14 février 2023, en marge de 36ème Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union africaine.

Cette visite s'inscrit dans le cadre de la poursuite, en marge du 36eme Sommet de l'UA, du plaidoyer et de la démarche conjointe entamée par les trois pays en transition à savoir, le Burkina Faso, la Guinée et le Mali en vue de la levée de leur suspension des activités de la CEDEAO et de l'Union africaine.

Ainsi, les Ministres en charge des Affaires étrangères desdits pays ont rencontré S.E.M Cest Dhoihir DHOULKAMAL, Ministre des Affaires étrangères de l'Union des Comores, S.E.M Frederick SHAVA, Ministre des Affaires étrangères et du commerce international du Zimbabwe. Avec ces différentes personnalités, la délégation ministérielle tout en déplorant la suspension prolongée de leurs pays respectifs en dépit des avancées enregistrées, ont donné des informations actualisées sur la situation sociopolitique et sécuritaire de leurs pays respectifs. Ils ont soutenu que le maintien des suspensions constitue une entrave à la mobilisation des appuis régionaux et internationaux multiformes en soutien aux processus de transition politique dans les trois pays.

En retour, les Ministres rencontrés ont tous salué cette initiative et les avancées enregistrées dans les processus de transition et exprimé leur disponibilité à les prendre en compte dans les grilles d'analyse.

Sur le plan bilatéral, le Chef de la diplomatie malienne a été reçu en audience par la Présidente de la République fédérale démocratique d'Éthiopie. Il a également rencontré les Ministres des Affaires étrangères du Rwanda et d'Algérie ainsi que le Secrétaire exécutif du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs avec lesquels il a abordé les questions d'intérêt commun.

La délégation ministérielle conjointe poursuivra ses Consultations de haut niveau auprès du Président de l'Union des Comores (Président entrant de l'UA), le Président de la Commission de l'UA, le Président de la Commission de la CEDEAO, Madame le Ministre des Affaires étrangères de l'Afrique du Sud (Présidente du Conseil de paix et de sécurité de l'UA pour le mois de février 2023) et les Ministres des Affaires étrangères de pays membres du Conseil de Paix et de Sécurité du l'Union africaine.

Bureau de l'Information et de la Presse/MAECI

ESO DE BANANKORO : Remise des épaulettes de la 1ère Année à la 18e

La 18 promotion de l'école des sous-officiers de Banankoro a bouclé, le mercredi 15 février 2023, sa formation commune de base. L'événement a été marqué par la remise des épaulettes ou passants par leurs aînés et la transmission de certaines traditions de l'école. La cérémonie était placée sous la présidence du Commandant ESO, le Colonel Sidi Lamine Traoré.

Après 3 mois de formation physique, morale, intellectuelle et traditionnelle, les 387 élèves sous-officiers d'active dont 105 personnels féminins et 13 éléments venus des pays voisins (2 du Togo, 2 du Burkina Faso, 3 du Gabon, 2 du Tchad, 2 du Sénégal et 2 du Niger) ont porté leurs épaulettes de la première année.

Le Commandant ESO, le Colonel Sidi Lamine Traoré a précisé dans son intervention que ce n'est pas par hasard, ni par complaisance que ces élèves arrivent là où ils sont aujourd'hui. À en croire, ils ont passé une longue période de dur labeur, de souffrance et de soumission totale pour avoir l'immense honneur de porter ces épaulettes ou passants.

Aux dires du Colonel Traoré, les anciens et derniers Chiffing détenteurs des valeurs et traditions sacrées du Chiffing, la 18 promotion de l'ESO de Banankoro a été acceptée comme frère Chiffing dans leur respectable lignée avec quelques réserves, car la formation de Chiffing ne s'arrêtera que lorsque vous quittez la vie militaire active. ''Rappelez-vous à jamais cet instant solennel de votre vie, savourez-le avec fierté et esprit et surtout, chérissez-le au plus profond de votre être'' a-t-il prodigué aux jeunes élèves sous-officiers d'active.

Une photo de famille a mis fin à la cérémonie.

Source : FAMa

Abonnez vous à votre journal numérique
Malikilé
pour recevoir les dernières informations
Whatsapp : 70 44 22 23 / Email : ampikile@gmail.com
Site : www.malikile.com

CHICHA : Arrestation d'une cinquantaine d'individus et des saisies de matériels par l'OCS !

La Direction de l'Office Central des Stupéfiants (OCS), à travers ses Antennes de Bamako a mené une patrouille dans la capitale des trois caïmans. C'était dans la soirée du mardi 14 février au mercredi 15 février. Cette opération était sous la conduite du chef de renseignements et des opérations par intérim de l'OCS, le Lieutenant-colonel Siliman SANGARE. C'était dans le cadre de l'application de l'Arrêté interministériel N°3597/MSP/MJDH/MEF/MIC/MJSICCC-SG du 15 août 2022 interdisant « l'importation, la distribution, la vente et l'usage de la Chicha ou tout autre appareil similaire ». Les autorités avaient donné un délai de six (6) mois à compter de l'entrée en vigueur du présent Arrêté pour que les importateurs, les distributeurs, les propriétaires, les collaborateurs et autres puissent se conformer à la présente réglementation. En effet, c'est cette loi qui est entrée en vigueur.
Au cours de ladite mission, le Lieutenant-colonel Siliman et ses limiers ont pu arrêter environ une cinquantaine d'individus et saisir aussi un important lot de matériels. Des sanctions étaient prévues par l'article 3 dudit arrêté pour les contrevenants avec des peines d'emprisonnement et des amendes. Le Lieutenant-colonel Siliman SANGARE a invité la population à se conformer aux dispositions prises par les plus hautes autorités du pays. Selon lui, l'opération s'est bien déroulée et les investigations continueront. A titre de rappel, un collectif de distributeurs de la chicha avait convoqué une rencontre le 17 août 2022 afin de trouver des issues. D'autres patrouilles inopinées seront programmées dans les jours à venir.

Bouba/Malijet.com

FAMa : De nouveaux matériels militaires réceptionnés à Gao par le Col Sadio CAMARA !

L'armée malienne vient de renforcer son vecteur aérien. Après la réception à Sévaré en décembre 2022, le ministre de la Défense et des anciens combattants du Mali, le Col Sadio CAMARA a réceptionné un nouveau lot de matériels aéronautiques à Gao. C'était en présence des chefs militaires. Désormais, la première région militaire du Mali, Gao, est dotée de drones de type TB2 de dernière génération. Le ministre CAMARA vient de tenir promesse après l'annonce faite à Sévaré il y a environ deux mois. Au cours de cette cérémonie, le Col Sadio a rencontré les hommes sur le terrain qui sont motivés et qui ont la volonté de se battre pour assurer la sécurité des personnes et de leurs

Kayes : Un incendie dans l'incendie

Jamais un incendie n'a produit autant de dégâts que le sinistre survenu il y a une semaine environ dans la Cité des Rails, conviennent les différents témoignages recueillis sur place. Les flammes, constatées tard la nuit, ont notamment réduit en cendres une bonne partie du Grand Marché avant que les soldats du feu ne puissent les maîtriser et limiter leurs ravages. L'ampleur des pertes ne sera connue qu'après évaluation par une enquête en cours, mais des échos de bouche à oreille il nous revient que beaucoup de marchands se plaignent d'être brutalement réduits au statut de charitables par la perte de totalité de leur commerce. Quid de l'origine du sinistre ? Les clarifications sur la question attendent également le résultat des enquêtes, mais les supputations vont bon train autour d'un litige foncier interminable qui polarise les positions entre exploitants et propriétaires des équipements marchands. Devenus propriétaires coutumières de leurs places après plusieurs décennies d'exploitation, les occupant traditionnels s'accommodent mal de cession de nombreux espaces à d'autres commerçants plus nantis au nom de la modernisation du marché. Au demeurant, la contestation des nouveaux titres de propriété suscite constamment des protestations sur fond de fortes pressions sur les autorités administratives à chaque tentative de les exploiter. Un véritable incendie dans l'incendie alors que les propriétaires de titres sont soupçonnés par leurs exploitants d'être commanditaires des incendies répétitifs.

La Rédaction / Source : Le Témoin

biens. Lors de son intervention, le ministre CAMARA a affirmé qu' « aujourd'hui, les plus hautes Autorités de la transition ont décidé d'armer les forces armées de défense et de sécurité. Les Maliens l'ont compris et accepté de donner la priorité à l'armée. C'est un processus qui est continuel». Avant d'ajouter que, « Nous avons donné des drones à Sévaré, aujourd'hui, c'est Gao, dans les jours à venir ça sera d'autres régions ou même la capitale ». «Nous n'allons jamais oublier l'effort fourni par le peuple malien. Chaque fois que nous y pensons, ça nous motive davantage », a-t-il précisé le ministre Sadio. Selon lui, «J'ai rencontré des hommes et des femmes qui sont très engagés et qui ont le moral au beau fixe. Cela nous rassure ». Enfin, « Nous sommes conscients de quelques difficultés rencontrées au niveau de la région de Gao. Nous avons pris bonne note », a-t-il remarqué.
Par ailleurs, le ministre de la Défense a eu une séance de travail avec la hiérarchie militaire présente. Leurs échanges ont porté sur la situation sécuritaire de la région. Les pilotes maliens ont aussi procédé sur place à des exercices de démonstrations des nouveaux matériels. Ces équipements renforceront les moyens logistiques des FAMa, mais, aussi leur permettront d'être encore plus performant sur le terrain. Ces drones de dernière génération aideront les FAMa à avancer dans leur lutte.

Bouba/Malijet.com

Sekou DIALLO
CANDIDAT A L'ELECTION DU DISTRICT
DE FOOT BALL DE KAYES
25
FEVRIER
2023
ENSEMBLE POUR UN
FOOT BALL MEILLEUR

Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

Lutte contre la corruption : **Quelles sont les relations de collaboration entre l'OCLEI et les autres structures ?**

Le décret n°2015-0719/P-RM du 9 novembre 2015 portant organisation et modalités de fonctionnement de l'Office central de lutte contre l'enrichissement illicite, en son chapitre IV, articles 25, 26, 27, 28, 29 et 30, définit les relations de l'OCLEI avec les structures de contrôle et autres acteurs.

Article 25 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite reçoit, à sa demande, tous les rapports d'activités et d'audits des structures de contrôle et de supervision, et toutes autres informations communiquées par les autres structures, les organes de poursuites et les officiers de police judiciaire, nécessaires à l'accomplissement de ses missions.

Article 26 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite peut également demander aux administrations, institutions et organismes publics ou privés ou à toute personne physique ou morale de lui communiquer tout document ou information qu'il juge utile pour la détection des faits d'enrichissement illicite.

Article 27 : Les autres structures saisies sont tenues de déférer à toutes les injonctions ou instructions émanant de l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite dans le cadre de la prévention et de la lutte contre l'enrichissement illicite.

Article 28 : Tout refus délibéré de communiquer ou de mettre à disposition les éléments d'informations ou les documents requis constitue une infraction d'entrave à la justice.

Article 29 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite peut demander aux structures de contrôle, de détection ou de répression, des audits ou enquêtes dans leurs secteurs d'activités.

Article 30 : Il peut procéder ou faire procéder, auprès de toutes personnes ou structures, publiques ou privées, à des opérations d'investigations pour les faits susceptibles de constituer un acte d'enrichissement illicite.

Lancement du processus budgétaire 2024 : Les finances maliennes se portent bien malgré la crise

Le ministre de l'Économie et des Finances Alousséni Sanou a présidé, le jeudi 16 février 2023, la cérémonie d'ouverture de la conférence de lancement du processus budgétaire 2024, à l'hôtel Granada (ex amitié). Cette occasion a été mise à profit par le directeur général du budget, Amadou Tidiani Haidara pour présenter de l'état des finances au Mali.

Au cours de sa présentation, le directeur général du budget, Amadou Tidiani Haidara, a précisé que le niveau d'endettement du Mali a connu une évolution croissante ces dernières années passant de 44,4% du PIB en 2020 à 55, 3% du PIB en 2023, mais reste tout de même contenu dans la norme communautaire de 70% du PIB. « **On note également que les projections indiquent une amélioration en 2024 par rapport à 2023 avec un niveau d'endettement qui s'établirait à 54,8% du PIB. En effet, en 2020 le déficit budgétaire du Mali s'était creusé en s'établissant à 5,5% du PIB à cause des effets de la Covid-19. Depuis le choc et malgré les différentes crises qui se sont succédées des efforts sont constamment déployés pour la maitrise du niveau déficit** », a-t-il assené.

Situation provisoire du budget rectifié 2022 !

Au titre des recettes et des dons, le directeur général du budget a évoqué 2361,1 milliards de Franc CFA contre une prévision de 2477,7 de F CFA dans le budget rectifié 2022 soit un taux de mobilisation de 95,3%. Quant au taux de pression fiscale, il a indiqué un chiffre de 13,6% en 2022 contre 15,2% en 2021 du fait des sanctions de la CEDEAO.

Au titre des dépenses et prêts nets, Amadou Tidiani Haïdara, a fait savoir qu'il y a eu 2931,3 milliards de FCFA en dépenses contre une prévision de 3062,3 milliards de F CFA dans le budget rectifié en 2022 soit un taux d'exécution de 95,1%. « **Il en ressort un déficit budgétaire de 4,9% contre 4,7% en 2021** », a-t-il dit.

Renforcement de la défense et de la sécurité !

Dans la même veine, le directeur général du budget Haïdara a souligné que les dépenses militaires en termes d'exécution sont passées de 299,080 milliards de FCFA en 2019 à 459,378 milliards de FCFA en 2022. « **Le montant inscrit dans la loi des finances de 2023 est de 440,934 milliards de FCFA** », a-t-il affirmé.

Se prononçant, sur les risques budgétaires, Amadou Tidiani Haidara a expliqué que les prévisions budgétaires à moyen terme 2023-2024 sont tributaires de facteurs de risques et d'incertitudes qui pourraient compromettre leur bonne réalisation. « **Les principaux risques budgétaires susceptibles de dé-**

tériorer le déficit ainsi que la situation de l'endettement peuvent se résumer entre autres à l'instabilité de la situation sécuritaire, la volatilité du prix des matières premières y compris les hydrocarbures, la persistance des revendications syndicales pour l'augmentation des salaires, la vulnérabilité financière de certaines entreprises publiques », a-t-il cité entre autres.

A son tour, le représentant des partenaires techniques et financiers a laissé entendre que cette conférence de lancement du processus budgétaire 2024 donne l'occasion de faire le bilan de gestion budgétaire au cours de ces dernières années. Notamment, depuis l'adoption du budget programme en janvier 2018, d'identifier les contraintes et défis majeurs et d'identifier des pistes de solution pour une gestion efficace efficiente et transparente de ressources publiques.

Il a rappelé que les finances publiques du Mali ont été mises à rude épreuve en 2022 en raison des multiples défis auxquels l'Etat a dû faire face à la hausse des contraintes budgétaires des états de sanctions économiques et financières de la CEDEAO et de l'UEMOA qui ont duré 6 mois. Ainsi, il a souligné que les partenaires Techniques et Financiers ont pris la pleine mesure de ce contexte difficile en poursuivant et en intensifiant leur soutien aux populations maliennes en proie à plusieurs facteurs de fragilités.

Toutefois, il a signalé que cet engagement des partenaires ne doit pas occulter les multiples défis et les contraintes entravant la bonne gestion des finances publics conformément aux normes internationales en vigueur en matière de transparence, d'efficacité de l'action publique et d'inclusive.

Pour sa part, le ministre de l'Économie et des Finances Alousseni Sanou a rappelé qu' en dépit des effets négatifs de la crise et des sanctions de la CEDEAO et de l'UEMOA imposées à notre pays durant six mois en 2022, le contexte macroéconomique sur le plan national qui prévaut en élaboration du budget 2024 est plutôt rassurant et se caractérise par une amélioration progressive de la situation sécuritaire et socio politique . « **L'exécution des dépenses a été contenu dans les limites des dépenses prévues soit de 1,4% du PIB contre une prévision de 9,5%. Le niveau de déficit budgétaire est ressorti à 4,7% du PIB nettement meilleur que les prévisions qui étaient de 5,3%** », a-t-il conclu.

Ibrahim Sanogo

Mise à jour des données NINA : Le ministère de la Sécurité déplore une faible mobilisation des populations

Dans un communiqué rendu public, hier, mardi, le Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile a déploré la faible mobilisation des populations pour l'opération mise à jour des NINA. Cette opération qui continuera jusqu'au 31 mars 2023 devra aboutir à la production de la Carte Nationale d'identité Biométrique Sécurisée. Cette communication du ministère de la Sécurité a poussé bon nombre de nos compatriotes à dénoncer les graves manquements à ce processus de mise à jour au niveau des structures en charge de la question.

Le ministère de la Sécurité et de la Protection Civile a lancé, le 09 janvier 2023, l'opération de mise à jour des NINA (Numéro d'Identification Nationale). Dans un communiqué en date du 14 février 2023, le ministère de la sécurité dit constater qu'à ce jour un faible niveau de mobilisation de nos compatriotes, malgré la grande campagne de communication faite autour du sujet. Le Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile a rappelé que « **l'opération se poursuivra jusqu'au 31 mars 2023, et que passé ce délai, au regard des contraintes liées au respect du chronogramme de production et de remise de la Carte Nationale d'identité Biométrique Sécurisée, il sera procédé systématiquement, à l'impression de ladite carte à partir des données déjà existantes du RAVEC. La première mise de cette Carte Nationale d'identité Biométrique Sécurisée étant gratuite pour tous, le ministre en appelle à une mobilisation générale avant la date butoir du 31 mars 2023, car tout renouvellement la carte sera payant** ». Pour la réussite de ladite opération, le Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile s'est dit pouvoir compter sur la bonne compréhension de tous.

Après la publication de ce communiqué sur les réseaux sociaux, spécifiquement sur facebook, des internautes n'ont pas tardé à réagir. « **A la gendarmerie de Kati, le travail commence à 11 heures et ils nous disent qu'ils ne font pas la correction. Au commissariat de police du 1er arrondissement de Kati, le travail commence à 12 heures. Ce sont seulement la gendarmerie de Koko et le commissariat de Hèrèmakono qui travaillent correctement** », a expliqué un internaute.

Un autre utilisateur du réseau social facebook a rapporté le fait suivant : « **Le constat est que les Maliens vont en masse vers les centres de correction, mais le rythme de travail est pratiquement insignifiant et ne permet pas de satisfaire les usagers même à minima. Il sera séant que vous sortiez de votre bureau pour aller faire des contrôles inopinés au niveau des centres pour voir les manquements et très vite les corriger. A défaut et à ce rythme, on aura les élections au plus faible taux de participation à venir** ».

Au commissariat du 7ème arrondissement, rapporte Abdoul Baki Alhadi, pour être parmi les 20 premiers, il faut passer la nuit et ils ne prennent que 40 personnes au maximum. Au-delà de ces quelques réactions, ils sont nombreux les Maliens et Maliennes à déplorer les erreurs sur leur carte NINA. Ce processus de mise à jour qui devra permettre de corriger les erreurs devrait être mené correctement. Pour cela, les autorités doivent entreprendre toutes les actions nécessaires pour le mener à terme et de façon efficace. Il y va de la sécurité de la population et du rehaussement du taux de participation aux prochaines élections.

Sidiki Dembélé
Source : Lerepublicainmali

Laboratoire National de la Santé : Une gestion comparable à celle d'une épicerie

Les autorités maliennes vont-elles prendre des mesures pour nettoyer les écuries d'Augias du Laboratoire National de la Santé (LNS)? En tout cas, le jeu en vaut la chandelle, rien que de part le management en cours au sein de cette structure étatique. Et le rapport de performance du Bureau du Vérificateur Général (BVG) en dit long sur les pratiques d'outre-tombe de ce service qui hypothèquent l'avenir de notre pays.

Depuis la prise de fonction du Pr Benoît Yaranga Koumaré, au Laboratoire National de la Santé, le 25 mars 2009, (il y a 15 ans), la mauvaise gestion des ressources humaine et financière et bien d'autres phénomènes jugés diffus sont courants au niveau de ce service. Et si les autorités maliennes pouvaient ordonner, sans complaisance ni parti pris, un contrôle financier de fond en comble au sein de la Direction du LNS, on devrait, peut-être, découvrir un grand réseau de mafieux savamment monté en vue de saccager les fonds. Mais avant que cette démarche ne soit à l'ordre du jour, le Bureau du Vérificateur Général lève un coin de voile sur la gouvernance érigée en mode au sein du LNS.

Rapport accablant

La vérification de performance du BVG au Laboratoire National de la Santé, s'inscrit dans une perspective d'amélioration continue de la protection de la population contre les maladies d'origines alimentaire et médicamenteuse. Elle a porté sur l'analyse du cadre institutionnel du système actuel de contrôle qualité des médicaments, aliments eaux et boissons, la gouvernance administrative et financière, le plateau technique et les processus opérationnels d'échantillonnage et d'analyses du LNS.
L'insalubrité des aliments et des médicaments qui constitue une des causes importantes des maladies et d'échecs thérapeutiques est considérée, à ce titre, comme une préoccupation de santé publique par l'Organisation Mondiale de la Santé et par le Fonds Alimentaire Mondial (FAO). Ainsi, les directives de la FAO recommandent aux États d'adopter un cadre législatif assurant une protection efficace des consommateurs contre les intoxications alimentaires et médicamenteuses pour mieux encadrer la circulation, la commercialisation et la consommation des produits concernés.
À cet effet, il apparaît que le Gouvernement du Mali a pris des mesures importantes en matière de contrôle phytosanitaire à travers deux (2) lois et leurs textes d'application concernant l'inspection des produits alimentaires d'origines animale et végétale. Les services de l'Agriculture et de l'Élevage sont chargés de l'application de ces textes. Concernant les analyses physico-chimique et biologique des aliments qui sont du ressort du Laboratoire National de la Santé, il existe une insuffisance de réglementation pour encadrer les activités de contrôle qualité.
Concernant le système actuel de contrôle qualité des médicaments, aliments eaux et boissons, l'absence de synergie entre les entités

impliquées dans ce système constitue une entrave à la performance du Laboratoire National de la Santé. En effet, il n'existe pas de cadre intégré de coopération entre les services de contrôle phytosanitaire et le Laboratoire National de la Santé facilitant une protection adéquate des populations contre les risques de nocivité des aliments et des médicaments.
L'examen des éléments de la gouvernance, du plateau technique et des processus opérationnels du LNS fait ressortir des insuffisances qui sont de nature à entraver l'efficacité et l'efficience de la réalisation des missions de contrôle qualité des aliments, médicaments, boissons et eaux sur toute l'étendue du territoire national. En effet, en l'absence de relais au niveau régional et d'un cadre de collaboration entre les différents acteurs, le LNS éprouvera toujours des difficultés à satisfaire les besoins sans cesse croissants de contrôle qualité des aliments, médicaments, boissons et eaux. Avec un effectif et des moyens logistiques et financiers insuffisants, les capacités actuelles du LNS ne lui permettent pas d'atteindre les performances attendues d'un laboratoire de son rang au niveau national, avec les lenteurs dues à la lourdeur du processus d'échantillonnage qui requiert dans la plupart des cas que le LNS se déplace dans les Régions pour prélever les échantillons, les analyser et acheminer les résultats par la Direction Nationale de l'Agriculture ou de l'Élevage.
Par ailleurs, concernant le contrôle qualité des médicaments, il y a lieu de signaler la nécessité de renforcer et de dynamiser la pharmacovigilance à travers une forte implication des ordres régionaux des pharmaciens et une lutte efficace contre la vente illicite des médicaments. Aussi, se pose la nécessité de prendre des mesures favorables à la certification des 40 médicaments produits au Mali dont certains ne le sont pas encore.
C'est à cet effort que la population sera efficacement protégée contre les conséquences de la consommation des médicaments, aliments, eaux et boissons insalubres.

Absence de formation du personnel

Le Laboratoire National de la Santé ne procède pas adéquatement à la gestion des activités de formation du personnel. À l'exception du laboratoire de contrôle qualité des médicaments qui est en voie d'accréditation, les activités de formation du personnel du LNS présentent des insuffisances.
Pour s'assurer que le Laboratoire National de la Santé procède adéquatement à la gestion des activités de formation du personnel, l'équipe de vérification du BVG s'est entretenue avec le Directeur Général du LNS, le Pr. Benoît Yaranga Koumaré ; son Adjoint, Seydou Moussa Coulibaly et le responsable des ressources humaines. Elle a examiné les contrats de travail, les décisions de recrutement, de mise à disposition, l'organigramme et les profils de postes.
Du coup, il ressort que le LNS ne dispose pas de plan de formation pour le personnel permettant d'organiser les activités de formation en fonction des besoins de formations et de la planification budgétaire. Les entrevues menées auprès des différents responsables ont permis de révéler que durant la période sous revue, la plupart des agents n'ont pas bénéficié de formation. Seuls les agents du Département Médicament qui est à l'épicentre du processus de certification, bénéficient des actions de formation. L'efficacité des actions de formation réside dans la mise en œuvre des actions de formation suivant les orientations du plan stratégique 2017- 2023. Dans ce contexte, le plan de formation est un outil incontournable de plan stratégique concernant le renforcement des capacités du LNS.
Les défaillances dans la mise en œuvre des activités de formation empêchent le LNS d'atteindre avec efficacité et efficience ses objectifs opérationnels et stratégiques.

Manque de vigilance du DRH du Secteur Santé et Développement Social sur le LNS

Sur la base d'informations fournies par le Directeur des Ressources Humaines du Secteur Santé et Développement Social, M. Biassoun Dembélé, le Directeur des Ressources Humaines du Ministère de l'Économie et des Finances a réaffecté l'Agent Comptable du LNS sans procéder à son remplacement. Cette pratique n'est pas une première au LNS, car de 2018 à 2022, trois (3) Agents Comptables se sont succédé au poste sans qu'aucun n'ait produit un compte de gestion durant la même période.
Afin de s'assurer que le Directeur des Ressources Humaines du Secteur Santé et Développement Social, Biassoun Dembélé, veille sur les cadres organiques des services du département, notamment l'occupation régulière du poste d'Agent Comptable du LNS, l'équipe de vérification a effectué des entrevues. Elle a constaté que le Directeur des Ressources Humaines du Secteur Santé et Développement Social, ne procède pas adéquatement au contrôle de l'occupation régulière des postes, par les agents, dans les services du département et particulièrement celui de l'Agent Comptable du LNS.
En effet, il ressort des travaux effectués par l'équipe de vérification que le Directeur des Ressources Humaines du Secteur Santé et Développement Social a, suivant le BE n°1221/MSDS-SG-DRH-SSDS du 18 mars 2022, saisi la Direction Nationale de la Fonction Publique et du Personnel d'une demande de mise à disposition du Ministre de l'Économie et des Finances de l'Agent Comptable en fonction au LNS. À la suite de cette demande, la Direction Nationale de la Fonction Publique et du Personnel a pris la Décision n°2022-000400/ MTFPDS-SG-DNFPP-D1-3 du 4 avril 2022 portant mise à disposition de certains Agents au Ministère de l'Économie et des Finances. Sur la base de cette décision, le Directeur des Ressources Humaines du Secteur Économie et Finances a procédé à la mutation de l'Agent Comptable à la Direction Régionale du Trésor de Kayes suivant la Décision n°2022-0130/MEF-DRH/SDEF du 27 avril 2022 portant affectation d'Agent. Ainsi, le poste d'Agent comptable du LNS est resté vacant durant plus de quatre (4) mois alors que l'arrêté de nomination de l'Agent Comptable n'avait pas été abrogé.

Inexistence totale de communication et d'information

La gestion du Laboratoire National de la Santé est comparable à celle d'une épicerie. Il ne met pas adéquatement en œuvre les actions de communication et d'information en appui aux activités de sensibilisation et de marketing nécessaires à la réalisation de sa mission de contrôle qualité des aliments, médicaments, boissons et eaux.
Le contrôle qualité des médicaments, aliments, boissons et eaux passe par des actions

de communications pour informer et sensibiliser les acteurs sur les risques de maladies d'origines alimentaire et médicamenteuse. C'est dans ce cadre que les Directives de la FAO pour le renforcement des systèmes nationaux de contrôle alimentaire, édictées sous le n° ISBN 92-5-204918-5 prévoient en leur annexe 10 que l'organisation effective d'une agence nationale de contrôle alimentaire repose, entre autres, sur des principes de fonctionnement axés sur la protection de la santé des consommateurs et sur la fourniture d'informations et de conseils permettant aux consommateurs d'effectuer des choix dûment informés.

Dans le cadre de cette mission, l'équipe de vérification a procédé aux entrevues avec le Directeur Général du LNS, Pr. Benoît Yaranga Koumaré, son adjoint Seydou Moussa Coulibaly et des chefs de Département. Elle a ensuite procédé à une revue documentaire et analysé les rapports d'activités du LNS. Il ressort des travaux de vérification que les activités de communication et d'information du LNS n'ont pas été alignées sur le plan stratégique 2017-2023 qui dispose d'un axe relatif au renforcement du volet information, éducation et communication. En effet, cet axe stratégique prévoit trois (3) actions majeures de communication et d'information qui ont été insuffisamment mises en œuvre.

Il s'agit : de la création d'une unité IEC qui devrait être dotée de moyens matériels et humains pour son fonctionnement ; de la mise en place et du développement d'un site Web actif pour promouvoir les activités, la transparence et la qualité des services du LNS ; et de l'utilisation des différents canaux de communication (médias, réseaux sociaux et publication).

Il ressort également de l'examen des rapports financiers de la période sous revue que le LNS ne consacre pas de crédit budgétaire aux activités de communication. Il s'en suit qu'il n'a pas mis en place d'outil de communication et de sensibilisation autour des risques liés à la consommation de médicaments et aliments n'ayant pas fait l'objet d'un contrôle préalable des substances physico-chimiques et biologiques. Il apparaît également que les actions tendant à donner plus de visibilité aux missions et attributions du LNS n'ont pas été adéquatement mises en œuvre.

Non tenue d'une comptabilité

L'Agent Comptable du LNS ne procède pas à la tenue régulière de la comptabilité et ne produit pas de compte de gestion. En effet, les opérations comptables ne sont pas régulièrement enregistrées et cette mauvaise pratique ne lui permet pas de produire les états financiers exigés par la réglementation en vigueur.

Il ressort du contrôle que les opérations financières du Laboratoire National de la Santé ne sont pas, régulièrement, prises en charge dans la comptabilité. À titre d'illustration, le Certificat d'analyse n°000040/MSDS/LNS du 6 septembre 2022 concernant l'analyse des échantillons n°22430-E1, 22431-E2 et 22432-E3, pour une facture de 600 000FCFA a été établi et remis aux clients concernés sans avoir fait l'objet de paiement au niveau de la Régie des recettes. De plus, l'équipe de vérification a révélé que les livres comptables du LNS dont le grand livre des comptes et la balance qui sont nécessaires pour la production des états financiers ne sont pas tenus. Ainsi, l'Agent Comptable du LNS n'a pas établi les comptes de gestion des exercices 2019, 2020 et 2021. La bonne tenue de la comptabilité est nécessaire pour permettre au LNS de produire des informations financières fiables et rassurantes pour ses partenaires, d'établir des indicateurs financiers pertinents et de procéder avec efficacité et efficience à la reddition des comptes. Les irrégularités dans la tenue des livres comptables et la non-production des comptes de gestion compromettent la régularité et la sincérité des opérations financières effectuées par le Laboratoire National de la Santé.

Manque de gestion adéquate des produits chimiques périmés

Le Laboratoire National de la Santé ne prend pas de mesures appropriées pour une conservation adéquate des réactifs périmés acquis pour les besoins d'analyses chimiques et biologiques des médicaments, des aliments, des boissons et des eaux. La gestion des produits, matières dangereuses comprenant en grande partie les produits chimiques, est encadrée par des conventions internationales et la législation nationale. Pour avoir le cœur net que le LNS applique les normes de conservations des produits dangereux dont les réactifs chimiques périmés utilisés dans les laboratoires d'analyses, l'équipe de vérification s'est entretenue avec le Directeur Général, son Adjoint et les responsables des différents laboratoires. Elle a visité le magasin de stockage des réactifs y compris ceux périmés.

Du coup, l'équipe de vérification a décelé que le LNS dispose dans un magasin des stocks de réactifs périmés qui ne sont pas gérés suivant les exigences indiquées par les normes et la réglementation en vigueur. En effet, à la suite de la visite des magasins, l'équipe a constaté que ces réactifs sont stockés dans un magasin ne respectant pas les conditions de conservation des produits chimiques dangereux. Il est ressorti des entrevues que le LNS, faute de magasins appropriés et de moyens de destruction de ces réactifs chimiques périmés au Mali, les entasse dans un magasin dans l'espoir de les faire acheminer à l'extérieur du pays pour y être détruits. En attendant, ces produits dangereux demeurent entreposés dans un magasin qui n'est ni ventilé, ni muni de bacs de rétention, ni équipé de dispositif en cas d'incendie. De plus, l'équipe de vérification n'a pris connaissance d'aucun plan d'évacuation de ces produits dangereux.

Selon les responsables du LNS, les réactifs périmés sont stockés dans les magasins en attendant d'être expédiés en Europe pour y être détruits faute de structure compétente en la matière au Mali pour les détruire et de moyens financiers pour les acheminer sur les lieux de destruction.

Le respect des normes de gestion des produits chimiques constitue un gage de sécurité contre diverses maladies provenant de la manipulation et même de la propagation desdits produits dans l'environnement. L'entassement des réactifs périmés qui sont des produits chimiques dangereux, expose les personnels du LNS, les clients et mêmes les populations environnantes à des risques de sécurité sanitaire. En attendant, la mauvaise conservation des réactifs chimiques périmés constitue une menace pour la sécurité des travailleurs du Laboratoire National de la Santé, l'environnement et la santé de la population et peut mettre en jeu sa responsabilité sociale et environnementale.

Cyrille Coulibaly
Source : Le Nouveau Réveil

Aidez-nous à lutter contre le Terrorisme Contactez le Centre d'appel « DÈMÉSO »
APPEL GRATUIT
80001120
80001122
+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75
STOP A L'INSECURITE
F A Ma
FORCES ARMEES MALIENNES
HALTE AU TERRORISME AU MALI

Tension entre le Mali et ses partenaires : Crisis Group craint un isolement de Bamako

Dans son dernier rapport sur le Mali, l'ONG International Crisis Group a invité les autorités de la transition à éviter le piège de l'isolement qui pointe à l'horizon. Cette analyse se fonde sur le fait que Bamako a opéré le choix d'un nouveau partenariat avec la Russie en s'éloignant de la France. Dès lors, les relations entre le Mali et certains partenaires occidentaux et régionaux se sont détériorés.

Au regard des relations tendues entre Bamako et ses partenaire internationaux et régionaux, l'ONG International crises Group a consacré et publié un document.

Changement de partenaire et rupture avec la France

En effet, dans un virage stratégique, les autorités maliennes se sont détournées de la France et ont choisi la Russie comme principal allié militaire. Les relations entre Bamako et d'autres partenaires occidentaux et régionaux se détériorent également alors que le Mali et ses partenaires devraient œuvrer à la reconstruction de relations diplomatiques plus équilibrées.

Depuis le coup d'État de mai 2021, les autorités maliennes ont développé des relations plus étroites avec la Russie, désormais partenaire militaire privilégié du pays. En parallèle, ils ont pris leurs distances avec plusieurs partenaires occidentaux et régionaux, notamment la France.

Le changement de stratégie des autorités maliennes met en péril l'architecture de stabilisation régionale développée depuis 2013. Outre sa rupture avec la France, la détérioration des relations de Bamako avec d'autres partenaires occidentaux et régionaux menace également d'isoler le pays.

Selon Ibrahim Maiga, conseiller spécial pour le sahel de Crisis Group intervenant sur Mikado FM, Bamako devrait trouver les moyens de rééquilibrer les relations avec ses différents partenaires et éviter de mettre le pays dans un coin en continuant à s'appuyer principalement sur des solutions militaires, cette fois avec son allié russe. De même, les partenaires du Mali devraient éviter de transposer les conflits géopolitiques mondiaux au Sahel.

« **Ce que nous tentons de faire à travers la publication de ce rapport, c'est d'apporter un éclairage sur les dynamiques qui ont conduit le Mali à s'éloigner de la France et à s'approcher davantage de la Russie. Mais nous essayons aussi d'analyser les risques et les conséquences de cet éloignement de la France et de rapprochement de la Russie. En gros ce rapport examine de plus près le revirement stratégique opéré par le Mali à partir de juin et juillet 2021** », a expliqué Ibrahim Maiga, conseiller spécial pour le sahel de Crisis Group.

Le piège d'un isolement

Le rapport soulève un point qui serait selon lui, « **un piège que les autorités maliennes devraient chercher à éviter parce que au-delà du choix du partenaire qui a, bien entendu un impact sur la coopération régionale mais aussi la coopération internationale du Mali, il y a aussi un certain nombre de prise de position et de posture qui ont engendré des frictions entre les autorités maliennes et un certain nombre de partenaires occidentaux mais aussi régionaux.** »

Pour le conseiller spéciale de l'International Crisis Group, « **ce n'est pas encore un isolement mais effectivement certains disent que c'est ce qui pointe à l'horizon ou que le Mali ou les autorités maliennes devraient chercher à éviter à tout prix parce que pourrait être préjudiciable à la capacité du pays à faire face à tous les défis qui se dressent.** »

Selon ce rapport, après le coup d'État de mai 2021, les autorités maliennes ont choisi la Russie comme principal partenaire militaire, tournant le dos à la France. Les dirigeants du pays espèrent que cette nouvelle stratégie augmentera leur taux d'approbation et offrira au pays des perspectives plus brillantes après dix ans d'insécurité croissante. Les autorités soutiennent que ce partenariat avec Moscou leur donne un accès plus facile au matériel militaire nécessaire pour reprendre les zones envahies par les djihadistes.

Toutefois, la véritable nature des relations entre le Mali et la Russie et l'issue de leur approfondissement restent un sujet de débat ; tout comme les risques de rupture des relations avec l'Occident, notamment sur le plan économique. L'International Crisis Group conseille aux autorités maliennes d'envisager « **des relations diplomatiques rééquilibrées et moins conflictuelles**» en reconsidérant également leur réponse aux groupes d'insurgés en donnant la priorité aux initiatives politiques générées localement, en particulier par le biais d'un dialogue renouvelé. Dans le même temps, les partenaires du Mali devraient éviter de transposer les tensions internationales dans la région du Sahel.

Le rapport souligne également que malgré l'assouplissement partiel par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en juillet 2022 des sanctions qu'elle avait imposées au Mali en janvier de la même année, les relations de Bamako avec certains de ses voisins et partenaires occidentaux restent troublées, voire conflictuelles.

« **Ce choix, bien qu'il soit en partie une affirmation de souveraineté, trouve son origine dans une certaine mesure dans l'échec des efforts militaires antérieurs pour juguler la menace djihadiste. Ces interventions n'ont pas permis d'accroître la sécurité et la situation s'est aggravée au cours des dix dernières années. Dans ce contexte, les autorités maliennes considèrent la Russie comme un partenaire fiable et pragmatique, mieux armé pour lutter contre les groupes djihadistes, notamment en fournissant un accès rapide aux équipements militaires et aux forces de combat sur le terrain** », indique le rapport.

Succès marginal et persistance d'attaques

Cependant le rapport parle d'un « **succès marginal** », de l'armée malienne avec la capacité d'organisation des opérations sans l'aide de l'armée française. Mais « **il est loin d'être clair que le soutien russe puisse inverser la tendance », « mais la persistance des attaques djihadistes dans le centre et le nord-est du Mali et les graves incidents affectant la population civile montrent que la situation sécuritaire reste fragile, malgré la rhétorique triomphaliste des autorités** », souligne ce rapport.

Le choix du nouveau partenaire quoique critique, est justifié par un désir « **de recueillir un fort soutien populaire, ce qui explique également leur mouvement vers la Russie et loin de la France. Fatigués par des années d'insécurité, de larges pans de la population ont applaudi le changement d'alliances du pays. Ce soutien populaire est alimenté par de vives critiques des interventions étrangères antérieures** ». Les critiques qui sont alimentées contre la France sont, selon le rapport en partie alimentées par la Russie.

Toutefois, l'ONG International Crisis Group estime qu' « **en faisant de Moscou son nouveau partenaire stratégique dans un contexte géopolitique marqué par l'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022, le Mali risque de s'isoler sur la scène internationale. Bamako pourrait se retrouver mêlée à une rivalité entre grandes puissances sur lesquelles elle n'a aucun contrôle. Il ne tirerait aucun avantage durable d'un tel scénario. La Russie, qui privilégie les solutions militaires, ne sera pas plus capable que la France de régler les problèmes sécuritaires du Mali, qui vont bien au-delà de la menace djihadiste** », précise le rapport.

La rhétorique des autorités mettant l'accent sur la souveraineté du Mali, bien que populaire, souligne le rapport, a également des limites avec la privation du Mali d'un soutien important, notamment financier.

Bien qu'il soit peu probable qu'elles rejettent le soutien russe, les autorités maliennes devraient éviter de tomber dans l'isolement et adopter une approche plus équilibrée des relations extérieures. Ils ne devraient pas sous-estimer les retombées d'une rupture brutale des liens avec les alliés du Mali, principalement en Occident. Une telle rupture pourrait avoir des conséquences néfastes pour le pays, notamment dans son accès à l'aide internationale et à la stabilisation.

Régler leurs différends avec les pays voisins

« **Pour éviter un tel scénario, les dirigeants maliens devraient abandonner la diplomatie conflictuelle et s'efforcer plutôt de régler leurs différends avec les pays voisins et de raviver les relations avec les partenaires occidentaux les plus enclins au compromis. Ils devraient éviter la rhétorique exagérée et les décisions impulsives qui nuisent aux bonnes relations du pays avec ses partenaires régionaux et ceux qui sont plus éloignés. Le Mali a le droit de réaffirmer sa souveraineté et ses partenaires doivent respecter ce droit. Pourtant, la protection de sa souveraineté ne devrait pas contrecarrer les efforts visant à maintenir ou à rétablir des partenariats avec les alliés occidentaux et régionaux qui restent déterminés à aider le pays sur la voie de la stabilité. En particulier, Bamako devrait lever ses restrictions très obstructionnistes à la mission de stabilisation de l'ONU au Mali. Les autorités pourraient également envoyer des signaux plus forts qu'elles respecteront le calendrier électoral convenu avec la CEDEAO en juillet 2022** ».

Pragmatisme et flexibilité des partenaires

Les partenaires occidentaux du Mali, quant à eux, devraient être pragmatiques et flexibles dans leur coopération, ne pas laisser les tensions déborder et maintenir le pays hors d'une confrontation mondiale avec la Russie. Ils devraient encourager les Maliens à débattre de leurs choix futurs pour la transition, notamment en ce qui concerne les réformes politiques et institutionnelles. L'incapacité des autorités maliennes à lutter contre l'insécurité, même avec le soutien de leur nouveau partenaire russe, suggère que la solution ne réside pas dans une nouvelle alliance, mais dans des stratégies politiques développées localement qui répondent aux attentes des populations.

Pour sortir d'une situation particulièrement difficile, le Mali aura besoin de l'appui militaire et financier de ses partenaires. Le pays devrait également adopter une stratégie axée sur le renforcement de la gouvernance et explorer la possibilité d'un dialogue avec les groupes djihadistes.

Binadjan Doumbia

Respect des libertés et des droits de l'homme : Bouaré, sans langue de bois

La rubrique ''La Grande interview du mois'' de Ziré, votre hebdomadaire préféré d'analyses, d'enquêtes et d'informations générales, reçoit ce mois M. Aguibou Bouaré, président de la Commission nationale des Droits de l'Homme (CNDH). Dans cet entretien à bâton rompu, M. Aguibou Bouaré parle des missions de la CNDH ; des violations des droits de l'homme au Mali et invite les autorités nationales à protéger les défenseurs des droits de l'homme dans leurs missions. C'est une interview exclusive, réalisée en partenariat avec le site d'informations générales, ''www.afrikinfos-mali.com''. Lisez plutôt !

Ziré : Monsieur le président, présentez-vous à nos chers lecteurs !

Aguibou Bouaré: Je m'appelle Aguibou Bouaré, je suis le président de la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH).

Ziré : Parlez-nous à présent de la CNDH, notamment ses rôles et missions !

Aguibou Bouaré : La Commission nationale des Droits de l'Homme est une autorité administrative indépendante, créée par la loi 2016/036 du 07 juillet 2016. Elle a différentes missions qui lui sont assignées par sa loi de création. Elle a notamment pour mission de promotion et de protection des droits de l'homme.

La Commission nationale des Droits de l'Homme est également, le mécanisme national de la prévention de la torture. Dans d'autres pays, ce sont deux institutions différentes. Il y a l'institution nationale des Droits de l'Homme d'un côté et il y a le mécanisme de prévention de la torture de l'autre. Mais au Mali, on a fusionné les deux, c'est donc la Commission nationale des Droits de l'Homme qui représente ces deux institutions.

Dans ce cadre, on est investi de la mission de protection. A ce titre, nous recevons des plaintes individuelles et collectives relatives à des allégations de violations de droits de l'homme. La loi 2016/036 du 07 juillet 2016 nous recommande de mener des enquêtes, des investigations pour établir la véracité des faits et puis de tout faire pour mettre fin aux violations constatées. En plus de cela, la loi fait de nous les conseils de l'Etat en matière de droit de l'homme. Donc, nous sommes censés être l'Institution spécialisée sur la problématique des droits de l'homme, même si dans la pratique nous ne sommes pas très souvent sollicités. Donc, à ce titre, les avis que nous donnons sont des avis techniques, ce sont des recommandations avisées sur la base des instruments juridiques nationaux, régionaux et internationaux. Bref, c'est dire que, ce que nous posons comme acte n'est pas le fruit de nos réflexions personnelles, mais résulte des engagements du Mali, à commencer même par la Constitution du pays.

Au titre de la promotion des droits de l'homme, nous sommes chargés de former, d'informer, de sensibiliser et de communiquer sur tout ce qui est droits de l'homme. C'est pour dire que même cette interview est aussi une opportu-

nité que vous avez offerte à la CNDH. L'objectif, c'est d'instituer une culture des droits de l'homme au Mali. Parce que vous vous rendrez compte que la majorité de la population n'a pas encore compris ce que c'est que le droit de l'homme.

Dans la plupart des cas, **quand on parle de droits de l'homme, les gens parlent d'idées occidentales, avec notamment des chroniqueurs qui avancent des argumentaires qui ne tiennent pas la route créant la confusion**. Parce qu'avec une population qui est déjà à majorité analphabète, si ceux qui ont été à l'école encore continuent d'entretenir le flou ou la confusion sur des problématiques qu'ils ne maîtrisent pas, ça ne nous facilite pas la tâche. A ce titre, nous avons commandité également des études sur des thématiques spécifiques, par exemple sur la question de l'esclavage, sur la question des violations des droits de l'homme au centre ; etc.

En ce qui concerne le mécanisme national de la prévention de la torture, nous sommes autorisés par la loi de faire la visite de tous les lieux de privation de liberté, notamment les maisons centrales d'arrêts ; les commissariats ; les brigades de gendarmeries, y compris la Sécurité d'Etat (S.E), même si, à ce jour, nous buttons à un mur à ce niveau, malgré tout le plaidoyer qu'on a fait auprès des différentes autorités. Donc, c'est un peu ça, notre mission. L'objectif, c'est de lutter contre la torture ; d'humaniser les conditions de détention et faire respecter les droits des personnes privées de liberté.

Ziré : Vous avez tantôt parlé des instruments juridiques nationaux et internationaux, dites-nous à ce niveau, quels sont les organismes nationaux et internationaux de défense de droits de l'homme avec lesquels vous collaborez?

Aguibou Bouaré : Merci vraiment pour cette question. Il faut peut-être que même les autorités le sachent tout comme la population. C'est la loi de création de la CNDH qui lui recommande de promouvoir le partenariat avec toutes les organisations de défense de droits de l'homme, qu'elle soit nationale, régionale ou internationale. C'est écrit dans la loi et elle précise de façon très claire et nette. Hors, quand nous entretenons ces genres de rapports, les gens déduisent que nous sommes en relation avec les ennemis du Mali. Vraiment, ce sont des débats de bas niveau alors que les gens peuvent prendre la précaution de lire au moins les textes de création de la Commission pour connaître ses prérogatives et ses missions.

Même la Constitution du Mali proclame les sacrifices que le pays est prêt à consentir pour réaliser l'unité africaine et la coopération internationale. Ce sont des domaines sur lesquels il y a une réglementation déjà claire. Donc, la CNDH collabore avec toutes les organisations de défense des droits de l'homme qu'elle soit de la société civile, qu'elles soient des organisations non gouvernementales (ONG), qu'elles soient nationales, régionales ou internationales.

Ziré : Monsieur le président, revenez sur la question de violation des droits de l'homme. Quand peut-on réellement parler de violations de droits de l'homme ?

Aguibou Bouaré : On parle de violations de droit de l'homme, lorsque des atteintes ou des violations sont commises par des acteurs étatiques. Donc, **la violation des droits de l'homme sont à distinguer des abus de droits de l'homme.** Les abus de droits sont imputables aux acteurs non étatiques. Par exemple, les membres des mouvements armés, les terroristes, etc. Quand eux, ils perpétuent des violations de droits de l'homme, on parle d'abus de droits. Mais lorsqu'il s'agit des militaires ou des acteurs étatiques, des fonctionnaires de l'État qui commettent des exactions, là on parle de violation des droits de l'homme.

À côté de ces deux concepts, il y a un autre concept qu'on appelle également, les atteintes aux droits de l'homme, ce qui peut être assimilé à des infractions entre particuliers. Par exemple, lors des mouvements de contestation, lorsque les gens s'en prennent aux édifices publics, ça, ce sont des actes d'atteintes aux droits privés ou les manifestants eux-mêmes se poignardent, cela fait partie des atteintes aux droits de l'homme. Tous ces concepts méritent d'être expliqués pour une meilleure compréhension des populations.

Ziré : M. Aguibou Bouaré, depuis 2020, nous sommes dans un régime exceptionnel. Dites-nous, qu'en est-il du respect des droits de l'homme actuellement au Mali ?

Aguibou Bouaré : Eh bien, nous savons, avec les régimes d'exception, nous craignons les dérives. C'est le plus grand risque. Généralement, c'est pour cette raison que les gens s'en pressent de condamner, mais pour autant cela ne veut pas dire qu'un régime d'exception doit s'adonner aux violations des droits de l'homme ou doit porter atteintes aux libertés individuelles et collectives. A ce titre, nous nous pensons qu'il y a eu suffisamment d'épreuves. Le Mali a été suffisamment éprouvé par rapport aux questions des droits de l'homme. Tout n'est pas lié à la nature du régime, il y a beaucoup qui ont un rapport avec la lutte contre le terrorisme. Il y a aussi la question de l'esclavage par ascendance. Ça c'est entre les communautés.

Maintenant par rapport au régime actuel, il y a des menaces, il y a des alertes sur un certain nombre de libertés. **Généralement même au-delà des régimes d'exception, tous les régimes ont tendance à priver les populations à la liberté d'expression, de la liberté de manifester, etc.**

Je rappelle quand même, il a fallu qu'on joue notre rôle sous le régime déchu de feu Ibrahim Boubacar Keita, paix à son âme. A l'époque, on n'a pas arrêté de recommander à l'État de laisser les personnes jouir de leurs droits, de leurs libertés de manifester, de leurs libertés d'expression. On peut dire quelque part que c'est la jouissance de ces libertés et de ces droits qui a eu raison de ce régime. Donc, la rupture de l'égalité institutionnelle, on sait comment ça s'est passé. C'était suite à beaucoup de mouvements de contestations, de manifestations et d'expressions.

Donc, c'est dire que tout régime se doit de respecter les droits fondamentaux. Pour la simple raison que la Constitution du Mali de même que la Charte consacre les premières dispositions aux droits fondamentaux. Pour parler de la Constitution, ses vingt premiers articles sont consacrés aux droits de l'homme. **La question de droit de l'homme contrairement aux clichés et aux préjugés, c'est vraiment une question d'ordre national et africain qui n'a rien avoir avec une idée occidentale ou une invention occidentale, contrairement aux mauvais commentaires**.

Le Mali est la patrie de la Charte de Kourou-

kanfouga pour ne donner que cet exemple. En plus, lorsque nous nous demandons le respect de droits de la personne humaine, il s'agit des personnes qui résident au Mali, notamment sur le territoire malien, singulièrement des citoyennes et des citoyens maliens. On ne demande pas à respecter les droits d'un Français, d'un Chinois ou d'aucun étranger sur leur territoire, cela n'est pas de notre ressort. Eux, ils ont d'autres mécanismes pour assurer la protection de leurs droits. Tout ce que nous recommandons, tout ce que nous faisons comme défense des droits de l'homme, c'est par rapport aux Maliens qui résident sur le territoire malien.

Ziré : Vous insistez beaucoup sur les mauvaises appréciations de vos actions. Qu'est-ce que vous déplorez le plus ?

Aguibou Bouaré : Ce que nous déplorons, tout d'abord, en plus de l'insuffisance des moyens, c'est l'incompréhension de la mission d'une institution nationale des droits de l'homme. Souvent même notre mission n'est pas comprise par certaines autorités, c'est ce qui est déplorable. On le dit dans un état de droit, nul n'est censé ignorer la loi. Ce sont les lois de la République, les lois qui ont été votées par les représentants du peuple.

Si on se rend compte que même certaines autorités ignorent les prérogatives d'une telle institution, au point de traiter l'Institution parfois de rouler pour l'extérieur, de rouler pour les ennemis du pays, vraiment ce sont des réflexions qui sont de nature à faire révolter. Dans un pays qui se veut état de droit et à certains niveaux de responsabilités, si vous voyez les interventions, les commentaires sur des questions qui sont pourtant claires et réglementées par les lois du pays, cela est vraiment déplorable.

Ziré : M. le président, récemment, une femme malienne, du nom de Mme Haïdara Aminata Dicko a fait l'objet de polémique après avoir tenu un discours au nom de la société civile à l'ONU. Quelle appréciation faites-vous de cette situation ?

Aguibou Bouaré : À priori, l'appréciation que nous faisons est que c'est une citoyenne malienne et à ce que je sache, en plus de cela, elle a donné son opinion. A cela, il faut ajouter qu'il existe au Mali une loi qui protège les défenseurs des droits de l'homme. Hors la dame répond très clairement aux critères d'un défenseur des droits de l'homme à la lecture d'une loi 2018. Donc à ce titre, nous ne pouvons qu'estimer qu'elle est un défenseur ou une défenseuse des droits de l'homme et qu'elle est dans son rôle.

Cela rejoint un peu la question précédente, si nous voyons qu'il y a d'autres appréciations de cette intervention allant jusqu'à la haine, à la violence contre une citoyenne malienne pour la simple raison qu'elle a donné son opinion, c'est inquiétant. C'est pour cette raison que nous devons multiplier les campagnes de sensibilisation et d'information pour que tout le monde comprenne.

Par rapport à la question de société civile, les gens n'avaient pas compris, heureusement qu'il y a eu beaucoup d'explication ces derniers temps. Pour la société civile, personne n'est obligé de militer au sein d'une faîtière. On peut être membre de la société civile, individuellement ou à travers des associations, soit collectivement. Donc même ce critère, je pense que si on avait consulté les spécialistes, on pense qu'on allait commettre certaines erreurs. Sans juger le fond du discours de la dame, je pense que c'est une défenseuse des droits de l'homme qui mérite plutôt la protection de l'État, parce que dans la loi qui régit les défenseurs des droits de l'homme, c'est l'État qui doit les protéger dans l'exercice de leurs fonctions. Cette loi dit en plus que tous les défenseurs des droits de l'homme bénéficient d'une sorte d'immunité dans l'exercice de leurs fonctions, mais **si nous entendons à gauche et à droite que c'est l'Etat même qui veut engager des poursuites contre un défenseur des droits de l'homme, cela nous nous inquiète**. Donc, nous pensons que les recommandations pertinentes doivent être adressées aux autorités, pour une meilleure compréhension de la problématique des droits de l'homme et pour un meilleur respect des textes de la République.

Ziré : Le Mali vit une crise multiforme depuis plus d'une décennie. A-t-il connu une ou des formes de violation de droit de l'homme qu'il n'avait connue(s) auparavant ?

Aguibou Bouaré : Oui, naturellement et il y a beaucoup d'abus qui sont imputables aux groupes terroristes. Le Mali n'a pas connu ça dans son passé lointain. C'est depuis la dernière décennie que nous assistons à des cas de violations et d'abus grave des droits de l'homme et cela reste tout de même inquiétant. A cela, il faut aussi ajouter d'autres sortes de critères, tel que l'incitation à la haine, à la violence. Je touche du bois, il faut craindre la guerre civile que Dieu nous en garde.

C'est pour cette raison que nous sortons régulièrement ces derniers temps pour alerter, pour sensibiliser, pour expliquer afin que la population fasse beaucoup de retenue surtout sur les réseaux sociaux où vraiment on constate un usage abusif de la liberté de la parole. N'importe qui s'assoit derrière un téléphone pour inciter les gens à la haine et à la violence. Mais ce qu'ils doivent savoir, c'est que les traces de toutes ces vidéos existent. Nous avons ouvert un dossier pour documenter. Toutes ces personnes qui sont en train de commettre des infractions, d'incitation à la violence, à la haine à travers les vidéos ou les écrits, nous sommes en train de les rassembler. Le jour où la justice adviendra ce sont des éléments qu'on va sortir naturellement. L'État c'est une continuité et ce n'est pas une question d'un seul jour ou de cinq ans.

Ziré : Toujours en lien avec la crise, quelle est la région du Mali la plus touchée en matière de violations de droit de l'homme et pourquoi ?

Aguibou Bouaré : En plus des régions du Nord, il y a naturellement les régions du centre du Mali. Mais, au-delà de tout ça, l'insécurité commence à se propager un peu partout dans le pays. Il y a la région de Kayes qui est touchée par l'esclavage par ascendance et souvent avec des violations très graves qui peuvent même porter atteinte aux droits à la vie. Il y a eu des cas de morts, des violations consécutives à l'esclavage par ascendance.

Ziré : Parlant de la région de Kayes, ces dernières années des communautés de la région ont subi ou continuent de subir des pratiques esclavagistes. Quel commentaire spécifique faites-vous sur ce sujet ?

Aguibou Bouaré : Bon à ce niveau également, c'est déplorable pour un pays qui vit dans une telle crise et il se trouve qu'il y a des citoyens qui traitent d'autres citoyens d'es-

claves. Je pense que cela est inadmissible. On l'a dit à plusieurs reprises et on a fait des recommandations à l'État à travers le ministère de la Justice et des Droits de l'homme, heureusement que, je salue au passage le ministre de la justice Mamoudou Kassogué et avant lui le ministre Malick Coulibaly, des actes sont en train d'être posés dans le cadre de la lutte contre ces pratiques.
Donc c'est tout simplement inadmissible qu'un Malien traite un autre d'esclave, qu'un noir traite un autre d'esclave alors que ces personnes sont d'ailleurs d'une communauté qui a une forte représentation au niveau de la diaspora, en occident un peu partout dans le monde et le blanc ne peut même pas avoir un regard déplacé sur eux, sinon ils crient au racisme ou à la xénophobie. Mais, ce sont eux qui viennent dans leur propre pays et qui prétendent réduire un autre Malien en esclavage. Cela n'est pas du tout possible. Des actes sont en train d'être posés comme je l'ai dit tantôt, il y a des personnes qui ont été interpellées et bientôt il y aura des Assises spéciales sur cette situation afin de situer les responsabilités et puis **on est en train de relire les textes, notamment le code pénal pour insérer et criminaliser l'esclavage**.

Ziré : Monsieur le président, récemment, un rapport de l'ONU sur le Mali a fait couler beaucoup d'encre. Vous en tant que spécialiste, dites-nous, qu'est-ce que l'on peut reprocher à ce document ?
Aguibou Bouare : Encore une fois, les rapports du Haut Commissariat de droits de l'homme ou les rapports des ONG, des Organisations de défense des droits de l'homme en général ne datent pas d'aujourd'hui, encore moins de ce régime. Dans tous les pays du monde, il y a des rapports qui sont produits sur la situation des droits de l'homme. D'ailleurs, le Mali, à travers le ministère de la Justice, est en train de préparer sa participation à l'examen périodique universel. Cet exercice se passe à Genève et ça permet à chaque pays de faire l'état des lieux en matière de droits de l'homme.
Donc, ce ne sont pas des choses nouvelles et puis **un rapport ne veut pas dire que c'est la bible ou le coran, le contenu c'est suite à des missions d'enquêtes et d'investigations et selon des méthodologies qui sont connues**. Ce n'est pas la même méthodologie que l'instruction judiciaire, c'est ce qui trompe beaucoup de personnes. Lorsqu'ils voient ces rapports, il y a certains qui crient au scandale en demandant souvent où sont les témoins, quelles sont les preuves, etc., alors que les organisations de défenseurs des droits de l'homme dans la méthodologie d'investigations sont tenues de respecter du moins de protéger leurs sources. Ne jamais révéler leurs sources, c'est à peu près comme la presse. Donc, pour rien au monde, ils ne vont révéler leurs sources.
Maintenant, si un tel rapport sort, il revient à l'État parce que d'abord avant que le rapport ne sorte, c'est toujours soumis aux autorités pour demander leur avis et leur observation et c'est après cette phase qu'un rapport définitif est produit et publié. Même à ce niveau, on peut continuer à contester en commanditant par exemple une autre enquête contradictoire, mais il faut que cette enquête soit crédible, il faut que cette commission d'enquête soit composée de personnalités indépendantes et crédibles, c'est à ce niveau que ça se joue sinon produire un rapport c'est normal, c'est d'ailleurs souhaité et souhaitable et le rapprochement de la périodicité de la production d'un rapport est lié à l'intensité de la crise. Il peut y avoir des pays où on produit deux rapports dans l'année. Mais dans un pays où il y a une crise multiforme, naturellement c'est une surveillance rapprochée. C'est pourquoi, les rapports sortent de façon régulière et rapprochée. Il y a certains qui pensent que c'est un argument pour dire qu'il y a un acharnement contre le Mali, ça ne tient pas la route. Il faut que les gens viennent demander à la source les informations pour mieux comprendre les concepts.

Ziré : Dans votre intervention, vous avez beaucoup parlé de la protection des défenseurs de droits de l'homme. Aujourd'hui au Mali, comment percevez-vous cette protection ?
Aguibou Bouaré : Bon, en fait jusqu'à une période relativement récente, les organisations de défenseurs des droits de l'homme travaillaient de façon plus ou moins sereine. Mais, ces derniers temps avec les incitations à la haine, à la violence, on a l'impression qu'on est en train de les jeter en pâture et l'on a l'impression que l'État ne recadre presque jamais. C'est cette situation qui est inquiétante et qui est déplorable. Mais pour autant, nous ne baisseront pas les bras parce que nous sommes investis de ces missions-là par la loi et nous sommes en train de vouloir approcher les autorités pour faire le plaidoyer afin que tout le monde respecte les lois de la République. Ça c'est l'exigence d'un État de droit aussi.

Ziré : M. Bouaré, il y a tout juste quatre mois vous avez présenté un rapport sur le centre, et vous faites régulièrement des communiqués à l'endroit du gouvernement sur beaucoup de cas de violations de droits de l'homme. Aujourd'hui, est-ce qu'on peut dire que vos recommandations sont prises en compte ?
Aguibou Bouaré : Effectivement, notre travail a un impact certain. J'ai parlé de nos recommandations, qui sont notifiés à l'État et chaque année on fait un rapport annuel assorti des recommandations pertinentes. Et nous suivons la mise en œuvre de ces recommandations, en plus des communiqués. Les communiqués, c'est dans le sens de la prévention et nous savons que les autorités en tiennent compte parfois. Au-delà de cela, nous n'hésitons pas à demander audience auprès de tel ou tel ministre pour venir discuter des questions brûlantes de droits de l'homme. J'ai parlé des réformes du code pénal par rapport à l'esclavage, c'est le fruit un peu de nos contributions parce que nous avons sollicité cela plusieurs fois, et même par rapport à la question du droit à l'éducation, nous avons eu quelques fois à nous impliquer pour la gestion de certaines crises au niveau de l'école.
Les droits de la femme, naturellement on est en train de pousser pour l'adoption d'une loi qui sanctionne les violences basées sur le genre et cela avait atteint un niveau avancé mais à cause des pressions d'une certaine classe sociale nous avons été un peu bloqués. Mais pour autant, nous n'avons pas renoncé et nous allons continuer à pousser. Bref, c'est dire que le travail a un impact sur le terrain et un impact certain. Mais, on ne peut pas dire que l'idéal est atteignable en matière de droit de l'homme. Il y a toujours un idéal à poursuivre, mais qui n'est jamais atteint.

Ziré : M. le président, est-ce qu'on peut dire que la CNDH est vraiment indépen-

dante dans sa mission ?

Aguibou Bouare : Ça c'est une question importante. La notion de l'indépendance, c'est le concept même crucial d'une institution nationale des droits de l'homme. Il n'y a pas qu'au Mali qu'il y a l'institution nationale des Droits de l'Homme et les critères d'appréciation d'une institution nationale des droits de l'homme, c'est-à-dire une CNDH, c'est l'indépendance dans les actions, mais surtout l'impartialité et l'objectivité.

Jusque-là, je crois que nous sommes à même de jouer notre participation, c'est à l'opinion d'apprécier, c'est à la communauté nationale d'apprécier. Mais au plan international, **je suis convaincu que nous jouissons d'une crédibilité qui nous a valu d'être accrédité au statut "A" qui est le statut le plus élevé des institutions nationales des droits de l'homme dans le monde en matière de compétence, de crédibilité, d'impartialité, d'indépendance et d'objectivité**. L'indépendance ne veut pas dire de s'opposer à son pays. L'indépendance, c'est avoir le courage de donner des conseils et d'aviser les autorités et les conseils que nous donnons sont tous assis sur les instruments juridiques. On ne se lève jamais pour aller dire "faites ceci" sans invoquer l'existence d'une loi, d'un décret ou d'une ordonnance. Donc, c'est sur la base de ces textes que nous faisons le travail.

Malheureusement, dans nos pays ce problème se pose au niveau des institutions. Les gens oublient parfois leurs missions, ils oublient parfois leurs serments parce que, avant de commencer ce travail, nous avons prêté serment au niveau de la Cour suprême, de faire ce travail de façon indépendante, impartiale et objective. Il y a certaines de nos sorties qui sont incomprises. **Les gens pensent qu'on dit le contraire de ce que le gouvernement a dit. Non, ce n'est pas ça. Nous tenons vraiment aux respects de notre serment et nous essayons de jouer notre rôle de conseil, c'est-à-dire de prévenir les violations des droits de l'homme au Mali et aux bénéfices des populations qui résident au Mali**.

Ziré : Vous affirmez clairement qu'il n'y a pas d'ingérence politique ?

Aguibou Bouaré : Eh bien, je pense qu'il y a des tentatives détournées, mais à ce jour, il faut reconnaître et la vérité est de dire que nous n'avons pas reçu d'instructions formelles ou de menaces formelles adressées à la CNDH. Cependant, de façon informelle, il nous revient parfois que certains de nos actes ne sont pas appréciés, notamment certains de nos communiqués. Mais, nous ne faisons que notre travail en âme et conscience. Donc, jusqu'à preuve du contraire, nous tenons le cap, nous tenons à notre indépendance, à notre impartialité. Maintenant après nous, l'État pourra mettre d'autres personnes qui pourraient être manipulées. Mais, on n'en est pas encore là.

Ziré : M. Aguibou Bouaré, nous arrivons au terme de cet entretien. Quel est votre conseil à l'ensemble de la population malienne sur la question des droits de l'homme ?

Aguibou Bouaré : Le conseil pour moi, c'est vraiment d'inviter les populations à mieux s'intéresser à la question des droits de l'homme ; à se rendre compte de l'importance des droits de l'homme. Contrairement à beaucoup de clichés qui circulent, la tâche ne nous est pas facile d'autant plus que la majorité de la population n'est pas instruite. Mais pour autant, nous invitons les populations à s'intéresser à la question des droits de l'homme et à venir à la source aux besoins à la CNDH pour prendre des bonnes informations crédibles.

Encore une fois, les droits de l'homme ne sont pas une invention occidentale. Les droits de l'homme ont commencé en Afrique particulièrement au Mali avec notamment la Charte de Kouroukanfouga. En plus de cela, les droits de l'homme sont consacrés dans la Constitution malienne, les vingt premiers articles de la Constitution sont consacrés aux droits de l'homme et nous ratifions les différents traités, notamment la Charte africaine des droits de l'Homme et la Déclaration universelle des droits de l'Homme.

Lorsque nous appelons à respecter les droits fondamentaux, c'est au Mali et ce sont les populations maliennes qui sont concernées. Il faut que chacun de nous sache que nul n'est à l'abri d'un abus. Le respect protège tout le monde. J'ai coutume de donner des exemples, pour justifier que nul n'est à l'abri de la violation de son droit. Vous prenez l'exemple sur le régime d'Ibrahim Boubacar Keita, parce que notre mandat date de cette période c'est pourquoi je donne cet exemple. Lors des manifestations du M5-RFP, il y a beaucoup de personnalités politiques et civiles qui ont été détenues arbitrairement au Camp I et nous sommes allés pour défendre leurs droits. Certains sont Premiers ministres aujourd'hui, d'autres sont ministres de la République ou sont appelés à d'autres responsabilités publiques. On ne dirait pas de nom, mais ce sont des exemples palpables.

Autre exemple, après la rupture de l'égalité constitutionnelle, les premiers responsables de cette transition, notamment le président Bah N'Daw et Moctar Ouane ont connu des situations de violations de leurs droits. Nous sommes sortis encore pour réclamer leurs droits. Nous ne demandons pas de les libérer, mais de suivre la procédure judiciaire. S'il leur est reproché quelque chose, d'engager des poursuites judiciaires qu'il faut.

Pour terminer avec les exemples, d'abord, vous savez à quel point la sécurité d'Etat est crainte. Mais, le tout premier directeur de la sécurité d'Etat, après le coup d'Etat, s'est retrouvé dans une situation de disparition forcé. Là aussi, il a fallu qu'on sorte pour réclamer que l'affaire soit judiciarisée.

C'est juste pour dire que nul n'est à l'abri. **Que tu sois civil ou militaire ou que tu sois puissant ou faible, un jour viendra où tu peux être confronté à des situations de violations des droits de l'homme.** Donc, que les gens sortent de la philosophie des droits de l'homme qui rappelle l'histoire d'autres réalités ; il s'agit des droits au sens propre du terme.

Entretien réalisé par Amadou KODIO
et Ousmane BALLO
Source : Ziré

Diplomatie : La Russie dans le pré carré français

Depuis le retrait de la France du Mali, la Russie est devenue un partenaire clé de Bamako dans la lutte contre le terrorisme. Quitte à s'ingérer au cœur du pré carré français ?

Jamais un chef de la diplomatie russe ne s'était rendu au Mali, malgré sa longue tradition de coopération avec l'. , est arrivé à Bamako, le lundi 6 février 2023, pour une visite de deux jours, . D'après Bamako, cette visite « matérialise la volonté ferme » des président Goïta et « d'impulser une nouvelle dynamique » à leur coopération dans les domaines de la défense et de la sécurité ainsi qu'au niveau économique. Elle s'inscrit, également, en droite ligne du choix politique opéré par le gouvernement de la Transition d'élargir et de diversifier les partenariats stratégiques. Le moins que l'on puisse dire est que le chef de la diplomatie russe met le turbo en . C'est son troisième voyage sur le continent en l'espace de six mois. Il y a quelques jours encore, il concluait une visite fructueuse en , qui assure la présidence des Brics (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud), groupe des grands pays émergents. Principale puissance industrielle du continent, l'Afrique du Sud refuse jusqu'à présent de condamner l'invasion russe de l'Ukraine et a annoncé qu'elle accueillerait du 17 au 27 février des exercices maritimes conjoints avec la Russie et la Chine. Lavrov s'était par la suite rendu en E-swatini, en Angola et en Érythrée. Après Bamako, il était prévu qu'il se rendeen Mauritanie, au Maroc et en Tunisie, selon l'agence de presse russe Tass.

Bamako, un allié historique...

Si ce nouveau déplacement en Afrique de l'Ouest et au Maghreb s'inscrit dans le cadre d'une grande tournée africaine préparatoire du sommet Russie-Afrique prévu en juillet prochain à Saint-Pétersbourg, le Mali s'affirme de plus en plus comme un maillon essentiel de la stratégie du Kremlin en Afrique, , notamment la France. Cette présence du ministre russe des Affaires étrangères est perçue comme une opportunité pour les autorités maliennes, qui ont besoin d'un allié puissant sur la scène mondiale.

Un allié avec lequel plusieurs officiels maliens entretiennent des liens étroits. L'influence russe au Mali date de l'époque de l'ancien président Modibo Keïta, adepte du non-alignement. Dans sa quête d'une souveraineté économique, Bamako a tout fait pour éviter le recours aux aides françaises et signé plusieurs accords de coopération avec Moscou dès le début des années 1960. Après un désengagement brutal à la chute de l'Union soviétique, la Russie a opéré un retour en force sur le continent africain vers la fin des années 2000, en même temps que d'autres acteurs comme la Chine, la Turquie ou l'Inde. Mais principalement dans le domaine de la coopération militaire et de manière très visible dans les pays d'Afrique du Nord : Algérie, Libye, Égypte, en tête. Si le Kremlin est devenu très rapidement le premier fournisseur d'armes dans ces pays, la situation est plus nuancée en Afrique de l'Ouest, jusqu'à cette accélération observée ces dernières années.

... devenu stratégique dans l'optique de la rivalité avec le bloc occidental

Si la visite de l'influent chef de la diplomatie russe, accompagné d'une forte délégation, a duré moins de 24 heures, elle concrétise assurément le rapprochement opéré par les militaires maliens qui ont pris le pouvoir en 2020, en même temps qu'elle rompait l'alliance militaire avec la France et ses partenaires. Plusieurs ministres maliens se sont rendus à plusieurs reprises à Moscou. Sergueï Lavrov, qui était le lundi 6 février le matin en Irak, a été reçu le mardi par le président de la transition malienne, le colonel Assimi Goïta. Des discussions avec son homologue Abdoulaye

Diop et une conférence de presse ont eu lieu. En prenant racine au Mali, la Russie s'installe au cœur même d'un "pré carré" français. Au-delà du Mali, ce sont le Sénégal, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Niger, la Guinée, et même le Togo et le Bénin qui sont désormais à portée de la diplomatie russe. On comprend dès lors ce qui motive Sergueï Lavrov à effectuer ce déplacement sur le terrain aride du Sahel. En effet, le Mali partage des frontières avec de nombreux pays, qui sont d'anciennes colonies françaises. Et les affaires vont bon train. Les principaux enjeux de cette visite sont, d'après de nombreux analystes, liés à la vente d'armes et aussi aux investissements. Moscou a déjà fourni au Mali des avions militaires, y compris des hélicoptères de guerre, ainsi que des instructeurs russes, depuis 2021. Cette présence russe au Mali est revendiquée par

Faire du Mali un pays pivot

Il y a quelques semaines, le Premier ministre malien Choguel Kokalla Maïga, encourageait son homologue burkinabè, Apollinaire Kyélem de Tambela, en visite à Bamako, à suivre l'exemple malien en matière de défense de la souveraineté et de liberté des choix stratégiques. La même semaine, le capitaine Ibrahim Traoré, président du Burkina Faso, voisin du Mali, a démenti la présence de mercenaires de Wagner sur le sol de son pays, en butte lui aussi à la propagation djihadiste. Des drapeaux russes fleurissent dans les rues de Ouagadougou, tout comme les discours antifrançais. Mais, quel est l'apport de la Russie sur le terrain de la guerre ?

Sur le terrain au Mali, le bilan de ce changement de pied stratégique est applaudi. Les autorités maliennes ont inversé la dynamique contre les groupes djihadistes. De quoi faire pâlir de jalousie, la communauté internationale qui dresse un bilan plus sombre. Pour l'ONU qui roule pour la France à travers la MINUSMA, les nouveaux alliés de l'armée malienne sont à l'origine des exactions contre les populations civiles maliennes.

La Secrétaire d'État française au Niger voisin

Au-delà du Mali, la visite du patron de la diplomatie du Kremlin s'inscrit dans une stratégie d'influence sur l'ensemble du continent, où de nombreux pays se sont gardés de condamner l'invasion russe de l'Ukraine. En quelques décennies, l'Afrique est devenue le terrain d'une âpre concurrence diplomatique et économique entre grandes puissances.

Hasard du calendrier, c'est exactement à ces mêmes dates que la secrétaire d'État française chargée du Développement et des Partenariats internationaux se trouve au Niger pour un forum d'affaires du 6 au 8 février, . La ministre Chrysoula Zacharopoulou participe à la première édition du business forum UE-Niger. Cette visite, selon son entourage, était prévue de longue date ; mais elle est intervenue peu après que les autorités du Burkina Faso ont demandé le départ des forces spéciales françaises et alors que le Niger est pressenti pour accueillir tout ou partie de ces militaires.

Au Niger, la ministre était aux côtés de deux homologues européens, Francisco André, secrétaire d'État aux Affaires étrangères et à la Coopération du Portugal, et Konstantinos Fragkogiannis, secrétaire d'État aux Affaires étrangères de Grèce, ainsi que des représentants d'autres États membres de l'Union européenne. « **Ce déplacement marquera l'engagement de l'UE et de ses États membres pour la mise en œuvre des engagements pris lors du sommet UE-UA pour un nouveau partenariat avec l'Afrique** », souligne la ministère français. Le business forum UE-Niger doit permettre aux entreprises européennes de « **saisir les opportunités d'investissements au Niger, partenaire essentiel pour la France et l'UE** », a-t-elle également expliqué.

En marge de ce forum, il y a eu une visite de terrain sur différents projets financés par l'Union européenne dans le domaine des énergies renouvelables et du traitement de l'eau, une rencontre avec les officiels, dont le président Mohamed Bazoum et le ministre des Affaires étrangères Hassoumi Massoudou.

Les assurances de la Russie

Pour la Russie, cette visite au Mali est un succès d'image non négligeable alors que les États-Unis, comme la Chine, déploient des efforts pour courtiser le continent africain dans un contexte de recomposition des relations internationales. La tournée de Sergueï Lavrov, s'inscrit également dans la stratégie de communication menée par Moscou, qui se présente depuis plusieurs années comme une solution de remplacement aux pays occidentaux. En clair, la **Russie a saisi l'occasion de surfer sur la sympathie prorusse de nombreux États africains qui se cachent derrière un prétendu non-alignement**. Le 2 mars 2021, à l'ONU, dix-sept pays africains se sont abstenus lors du vote d'une résolution pour condamner l'invasion de l'Ukraine.

Aujourd'hui, le pouvoir russe entend tout de même capitaliser sur ce qu'il considère comme une victoire diplomatique. « **Malgré la pression externe d'une ampleur sans précédent, nos amis n'ont pas soutenu les sanctions contre la Russie. Cette ligne indépendante mérite un grand respect** », s'est félicité Sergueï Lavrov. L'émissaire russe y fustige également « les propagandes occidentale et ukrainienne, qui prétendent que la Russie "exporte la famine" et se vante que la Russie « n'[ait] pas terni sa réputation par des crimes sanglants du colonialisme ».

Présente dans le domaine de la sécurité au Mali et en République centrafricaine notamment, la Russie tente d'élargir son périmètre à d'autres régions et secteurs afin d'accroître son influence en Afrique. L'Égypte a confié la construction d'une centrale électrique à quatre réacteurs à l'entreprise publique russe d'énergie atomique Rosatom. En République du Congo, une entreprise russe planche sur la construction d'un important oléoduc qui devrait acheminer le pétrole de la ville de Pointe-Noire vers le nord du pays.

Face aux sanctions qui s'abattent sur la Russie, le Kremlin n'a plus le choix. Il lui faut trouver de nouveaux partenaires. Et son message aux Occidentaux est clair : désormais, l'engagement de la Russie en Afrique ne sera plus cosmétique, comme il y a dix ans, mais il entre durablement dans la stratégie de sa politique étrangère.

Serguei Lavrov a aussi annoncé la tenue d'un sommet russo-africain, en 2023, sur le modèle de la première édition en 2019, qui avait réuni, à Sotchi, une quarantaine de dirigeants africains et une myriade d'hommes d'affaires.

Jean Pierre James
Source : Le Nouveau Réveil

TRIBUNE : Ali Nouhoum Diallo, tel Janus le Dieu "aux deux visages "

Atteint par l'âge, au Mali, qui confère le droit d'être considéré comme un sage et de devoir distiller sans sourciller certaines vérités difficiles à débiter par d'autres, sans être considéré comme des "gens qui déblatèrent" ou pis des " apatrides", l'homme a sorti sa "sulfateuse" habituelle pour s'évertuer à moraliser tenants du pouvoir et autres thuriféraires exhibant notre pays comme le nouveau modèle à préserver contre tous : ses ennemis de l'intérieur et de l'extérieur.

Mais, il faut savoir rendre à César ce qui est à César. Ali Nouhoum Diallo n'est pas de la race des cadres à s'être " couché le matin pour continuer à rêver " ; bien au contraire, il s'est toujours " levé pour réaliser ses rêves". Réputé être médecin des pauvres dans les années quatre-vingt, il a été aux côtés des malades démunis depuis son retour au pays et a très tôt milité et professé, en même temps qu'il a soigné de nombreux malades en leur donnant espoir et bonheur.

Cependant, dans chaque être, il y a comme chez Janus le Dieu antique romain "aux deux visages", d'autres êtres qui sommeillent.

Chez Ali, et il l'a reconnu devant témoins en 1991, sommeille " un animal politique " qui doit rendre compte à sa base du refus d'un cadre à ses yeux teigneux de la RTM de le laisser diffuser un papier "hors norme", sous prétexte qu'il était l'émanation d'un grand parti [l'ADÉMA-PASJ], pourtant en gestation à une époque où les partis n'avaient pas encore compéti pour gagner les premières et historiques élections multipartites de 1992.

Pendant cette période de la toute-puissance de l'ADÉMA-PASJ, j'aurais aimé entendre la voix de stentor ou la plume trempée au vitriol du professeur de médecine et non moins président de l'Assemblée nationale pour exiger l'arrêt des ostracismes par certains de ses camarades de parti, et pas des moindres, mais aussi, le refus de l'arbitraire qui a été érigé en règle de conduite par de nombreux autres thuriféraires dont le nombre n'avait jamais autant été aussi exponentiel depuis l'Indépendance. Ce, malgré les luttes héroïques de mars 1991 pour rendre au peuple la parole et le droit à des choix qui lui correspondent.

Cette mise au point faite, de la face cachée de l'homme, sachons lui rendre le droit de tirer la sonnette d'alarme sur les excès du « Mali Kura », visibles à chaque détour des prises de parole des "cigales" de Bamako, rejointes par celles de l'intérieur du pays, exigeant à Assimi Goïta d'enfreindre la Charte de la Transition et la Constitution de 1992, que nul n'a pourtant le droit d'enjamber, tant certaines de ses dispositions sont contraignantes et ne sont pas modifiables par un pouvoir intérimaire comme celui des autorités de Transition qui nous gouvernent, de surcroît assermenté.

Ali Nouhoum Diallo, dont le courage politique ne se dément pas, a distillé des conseils aux jeunes qui nous gouvernent et fait quelques rappels douloureux et émouvants sur les jours glorieux, mais aussi, la déchéance de certains de leurs prédécesseurs, dont le cas de Modibo Keïta interpelle et est illustratif de la versatilité des foules. Sur ce terrain, notre pays pourrait, à lui tout seul, constituer un cas d'école. Le rappel du retour triomphal du président Modibo Keïta de Dakar après l'éclatement de la Fédération du Mali, les jours glorieux de la proclamation de l'indépendance du Mali et du renvoi des troupes coloniales du sol malien sont certes restés en mémoire aux côtés de nombreux autres hauts faits du premier président du Mali. Mais, sa chute sans gloire au retour d'une mission par des jeunes soldats présentés comme des " sauveurs " et des restaurateurs de la liberté, sous la huée des masses populaires, avant d'être proclamés à leur tour kleptocrates et dictateurs, sont autant de leçons à exhumer et à méditer par la jeune génération.

Diallo l'a fait avec panache et parfois beaucoup de lyrisme, dans un pamphlet que je ne lui reconnaissais pas.

Espérons que l'histoire ne se répètera pas pour le Mali en le replaçant entre les mains des chefs englués dans l'entêtement proverbial de leurs prédécesseurs, dotés d'oreilles certes, mais incapables d'écouter et de digérer la bonne parole, surtout quand elle est contraire à leurs aspirations et leurs lubies du jour.

Dicko Seïdina Oumar - DSO -

BINOGO OUOLOGUEM, HOGON OGOBAGNA : « Parlons Mali tout court »

Pour ses festivités, le Festival dogon ''Ogobagna'' a créé un village ''Ogobagna''. Ledit village a son Hogon (la plus haute personnalité de la culture dogon). C'est la personne de Binogo Ouologuem, ancien haut cadre et haut commis de l'Etat. Dans sa petite case, où, nous l'avons trouvé, le Hogon a livré un message de paix et de réconciliation à toutes les communautés et à tous les Maliens contre une crise, pour lui, instrumentalisée contre le Mali.

Ce patriarche commence d'abord par expliquer, le mot ''Ogobagna''. A ses dires, Ogobagna veut dire ''le plat royal'' ou le ''plat du Hogon''. « Quand on dit plat, c'est l'écueil du Hogon qui contient un met ouvert à tout le monde pour que chacun se serve librement. C'est l'écueil qui contient de la bonne nourriture pour tout le monde aussi bien l'autochtone que l'étranger. C'est pour dire que le Hogon partage son plat avec les autres », a-t-il raconté.

Après ces mots, le Hogon Ogobagna s'attaque à la crise qui sévit au centre et au nord du pays. Pour lui, c'est une crise instrumentalisée que beaucoup n'ont pas comprise. D'aucuns commencent à comprendre, dit-il et à se ressaisir. Si les gens arrivent à comprendre, il est bon de les faire revenir à table car on nous a opposés, a-t-il lancé. « On a profité des cupides et des bandits d'entre nous pour entretenir cette mésentente. On a cherché à nous manipuler pour nous opposer et ils ont réussi. Il faut qu'on se ressaisisse », a préconisé le sage.

Pour une sortie rapide de la crise, le Hogon propose que l'on fasse recours à nos cultures et de parler seulement (Mali). « On parle Mali, on s'entend. On parle autre chose, on ne s'entend pas », explique-t-il pour prôner : « Parlons Mali tout court » ! Tout le monde se retrouve dans le plat, on s'assoit, on mange. C'est ce qu'on n'arrive pas à faire, estime le guide spirituel du festi-Ogobagna. Si on n'arrive pas à nous entendre, ça veut dire qu'on ne réussira pas. Il y a un déficit de communication. Il faut qu'on s'entende, a-t-il recommandé.

Le Hogon a accusé la cupidité et la mauvaise fois chez plusieurs acteurs (dogons et peulhs). « La personne cupide a tous les mauvais caractères ». Sinon il n'y a jamais de bagarres entre les deux ethnies même s'il y en avait, c'était avec des bâtons, on les résolvait. Mais aujourd'hui, avec des armes sophistiquées, que nous ne fabriquons pas nous-mêmes, c'est qu'ils ont juste instrumentalisé les cupides parmi nous pour entretenir ce conflit, regrette, le sage d'Ogobagna. Il faut que nous nous ressaisissions sinon nous allons avoir honte. Surtout nous les cadres, a indexé, Binogo Ouologuem pour interpeller les intellectuels peulhs et dogons à s'impliquer corps et âmes contre cette instrumentalisation.

« On a vécu des années et des siècles ensemble. On se chamaillait dans les champs, c'est avec les bâtons que l'on réglait ou c'est avec des armes. Ces armes, elles viennent d'où. On a l'argent pour acheter des armes ? ». A répondu le Hogon, à la question, qui peut être derrière cette instrumentalisation, qu'il décrit.

Koureichy Cissé
Source : Mali Tribune

BAMA'ART 2023 : Des innovations majeures

Le Directeur de l'évènement culturel, BAMA' ART, Abou Amadou Guitteye, a expliqué les innovations qu'il va apporter à l'édition 2023 de cette manifestation culturelle pour mieux répondre aux exigences des maliens et améliorer les avantages pour les sponsors et les partenaires. C'était au cours d'une conférence qu'il a animé, le mercredi 15 février 2023 à l'hôtel Salam...

Appelé désormais Bamart art+ l'évènement devient annuel (pour Bamako) et national avec 5 éditions dont une à Bamako, et 4 autres dans les régions de Kayes, Ségou Mopti et Sikasso.

Dans son propos liminaire, le Directeur de l'évènement Amadou Guuitteye a expliqué que de 3 jours, ils passeront à une semaine d'activités intégrant ainsi la majorité des secteurs de la Culture et du commerce: Théâtre, Danse, Photographie, Expo d'Art, des carnavals, des formations et panels, la Foire Commerciale Bama'art et aussi avec la mise en place de petites scènes spécialement dédiées aux sponsors officiels pour des animations commerciales (Jour/nuit).

Se prononçant sur les motivations qui a impulsé ce changement de programme, il a souligné que c'est certaines difficultés qui font que Bama'Art ne pouvait respecter le délai de chaque 1er weekend. « **On avait décidé, dans un premier temps, de passer à un évènement trimestriel. Et la première manifestation était prévue pour le week-end du 3 au 6 mars 2023. Mais, après analyse de la situation, et en concertation avec les collaborateurs, l'équipe, a décidé d'apporter beaucoup de changements pour que cette activité ne devienne monotone. D'où est né le choix de passer à une année** », a-t-il fait savoir.

«**Au lieu de 12 fois dans l'année, on va faire un Bama'Art annuel. Donc Bama'Art se tiendra dorénavant une seule fois par an**», a-t-il indiqué.

A ses dires, cette décision a pour objectif de donner plus d'envergure et de force à l'activité. Selon lui, cela donnerait plus de temps aux organisateurs de mieux préparer l'évènement et donne plus d'activités que personne ne souhaiterait manquer.

Le Directeur de BAMA ART, a souligné que l'évènement a pour objectifs de contribuer à l'attractivité et au rayonnement de notre pays à l'international ; créer de véritables cadres d'épanouissements pour les maliens sans alcool et d'autres produits prohibés ; créer un marché d'Art et commercial ouvert au grand public.

« **Il vise aussi à soutenir la création, la production et la circulation des spectacles et des cuivres de qualité au Mali ; créer des espaces d'échange, de formation, de renforcement de capacités et de partage ; valoriser le potentiel touristique local et culinaire du Mali** », a-t-il ajouté.

De plus, il dira que Bama'Art ambitionne de crée un réseau d'information et de sensibilisation pour les différents problèmes de la société. « **Avec toutes ses innovations, le planning se présente comme suit : Bamako, du 1er au 7 Mai 2023 ; Kayes : du 5 au 11 juin ; Ségou : du 4 au 10 septembre 2023 ; Mopti : du 2 au 8 septembre 2023 ; et Sikasso : du 4 décembre au 10 décembre 2023** », a-t-il avancé.

Maffenin Diarra

BRVM : 1 496 milliards FCFA versés aux investisseurs en 2022

La mesure, annoncée ce 15 février à l'issue du Conseil des ministres, sera effective dans la nuit de mercredi à jeudi. Ces frontières étaient fermées depuis mars 2020 et le début de la pandémie de Covid-19.

Les revenus versés aux investisseurs du marché financier régional durant l'année 2022 a atteint 1 496 milliards FCFA, contre 1 477 milliards FCFA l'année précédente, soit une augmentation de 19 milliards FCFA, selon les données officielles consultées par Sika Finance.

Ces revenus comprennent des dividendes et des intérêts payés, ainsi que le remboursement de capital sur les obligations arrivant à échéance.

Dans le détail, les dividendes versés aux actionnaires de la BRVM au titre de l'exercice 2021 se sont renforcés de 36,94% pour s'établir à 152 milliards FCFA fin 2022, en lien avec une bonne orientation des profits générés par les entreprises cotées.

Sur le marché obligataire, les intérêts payés sur les obligations cotées sont ressortis en croissance de 13,64% à 450 milliards FCFA, tandis que les remboursements au titre du capital sur les titres arrivant à échéance ont baissé de 10,1% à 804 milliards FCFA.

Au niveau des placements privés qui correspondent aux levées réalisées par les entreprises privées cotées et non cotées, les intérêts payés et les remboursements de capital se sont établis respectivement à 26 milliards FCFA et 65 milliards FCFA en 2022.

Dr Ange Ponou

Source : sikafinance.com

Arbitrage ivoirien : ''s'il y a des corrompus, c'est qu'il y a des corrupteurs'' (Kalou Bonaventure)

Invité de la plateforme de l'ONG Confrères journalistes de Côte d'Ivoire (Cjci), Kalou Bonaventure ex-footballeur international et président de la Commission centrale des arbitres (Cca)de la Fédération ivoirienne de football (Fif), a partagé, mercredi, avec les journalistes membres, sa vision de l'arbitrage dans le football en Côte d'Ivoire entre crises et soupçons de corruption.

L'ancien international a fait l'état des lieux de la Commission qu'il dirige avant d'aborder les questions liées aux polémiques autour de sa nomination, les soupçons de corruption des arbitres avec la grogne de nombreux dirigeants de clubs.

Le président de la Cca dit être ''informé''. ''En réunion du Comité exécutif, je l'ai dit à M. Bictogo, président de la Ligue que s'il y a des corrompus c'est qu'il y a des corrupteurs. Il faut que chacun balaie devant sa porte'', réplique-t-il.

Selon lui, ''les présidents de clubs sont très prompts à vilipender les arbitres. Nous en prenons note mais il faut aussi que certains arrêtent d'essayer de corrompre les arbitres'', a poursuivi Kalou Bonaventure, imageant que ''le coupeur de têtes n'aime pas qu'on passe derrière lui avec une machette. Si on veut endiguer ce fléau, il faut qu'on travaille main dans la main'', ajoute-il.

A sa nomination à la tête de la Cca, l'encre et la salive ont, abondamment, coulé sur ses capacités à chapeauter une telle commission, quoiqu'il fût un excellent footballeur.

Il s'en explique : ''l'arbitrage est une branche du football, ça fait partie du football. Je ne vois pas en quoi c'est totalement différent du football pour que je n'y comprenne rien. On n'a pas besoin de faire Harvard pour y comprendre quelque chose (...). Je suis un footballeur qui peut être président de la Commission des arbitres parce que c'est une partie du football. Il faut savoir gérer les gens et il faut savoir manager'', se justifie l'ex-international ivoirien.

Il estime que c'est parce qu'il a le profil de la mission que le président fédéral l'a choisi parmi ses hommes. '' Je ne suis pas président de club parce que c'était aussi l'une des conditions. Je n'ai aucune peur d'affronter les gens du milieu, même pas d'appréhension. Il y a toujours des problèmes de personnes dans le milieu de l'arbitrage ivoirien'', fait remarquer l'ancien sociétaire du Paris Saint-Germain (Ligue 1 française) qui pense être l'homme ''neutre et neuf'', capable de ramener ''certaines positions totalement opposées''.

''Ma feuille de route est de pacifier le milieu parce que la Commission avait beaucoup de problèmes de personne. C'était d'apaiser le milieu et essayer de rapprocher les différentes positions quelquefois avec succès d'autres fois pas. Pour moi, les arbitres doivent se parler et regarder dans la même direction. De toutes les façons, les projets et les ambitions sont les mêmes c'est-à-dire avoir un bon arbitrage au niveau international'', espère le président de la Commission.

Quelle est donc sa politique pour avoir des arbitres de qualité en Côte d'Ivoire ? ''C'est la supervision, le renforcement de capacité. Il n'y a que ça pour que les arbitres gagnent en qualité et soient bons sur tous nos terrains. En fin d'année, il y aura des évaluations. La politique du président Idriss Diallo (Fif), c'est de choisir 10 ou 11 quatuors qui seront des arbitres rémunérés. Mais avant d'y arriver, il faut de la supervision pour garder la crème de la crème de notre arbitrage'', souligne M. Kalou.

Selon lui tous les corps de métiers sont représentés dans l'arbitrage ivoirien. ''Il y a des hauts cadres, des policiers, gendarmes, pharmaciens... C'est une question de vocation. On peut commencer à partir de 17 ans. Le mieux c'est de commencer à un jeune âge pour qu'arrivé à 25 ans, on frappe à la porte de l'arbitrage international'', propose M. Kalou.

Concernant ses relations supposées ''tendues'' avec l'ex-arbitre international, Sharaf Moucharaf, président de l'Amicale des arbitres, Bonaventure Kalou clarifie : ''Sharaf est un collaborateur comme j'ai des collaborateurs à la mairie de Vavoua. Le Président de la République n'est pas toujours à son bureau. On délègue ses pouvoirs. C'est ça aussi travailler en équipe. Si déléguer à Sharaf certaines tâches vous fait penser que c'est lui qui dirige la commission tant mieux'', répond-t-il un peu agacé.

Source : : Web-News

Cyclisme : Sidy Bagayoko déplore la partialité du ministre Mossa Ag Attaher

Dans un communiqué, dont nous avons reçu copie, le Bureau exécutif de la Fédération malienne de Cyclisme dit avoir été « surpris » et « stupéfait » de voir circuler sur les réseaux sociaux, des images montrant le ministre de la Jeunesse et des Sports, qui a reçu « en audience une bande d'individus prétendant être les dirigeants du nouveau bureau de la fédération malienne de cyclisme ».

« **Nous portons à la connaissance des plus hautes autorités de l'État et de l'opinion nationale et internationale que ce prétendu bureau est illégal et illégitime. Ceux qui prétendent être membres de ce bureau fictif, font l'objet actuellement de poursuites judiciaires sur le plan civil et pénal** », déclare la Fédération dans son Communiqué.

La Fédération Malienne de Cyclisme regrette par ailleurs que sa demande d'audience adressée au ministre Mossa AG ATTAHER n'ait été prise en compte.

« **En effet, suivant lettre en date du 05/12/2022, nous avons demandé une audience au Ministre Mossa AG ATTAHER pour lui expliquer la situation qui prévalait au sein de la fédération malienne de cyclisme. Cette demande est restée sans suite. En plus, Monsieur le ministre est en réalité très bien au courant des procédures qui sont pendantes devant les juridictions** », indique le président Sidy Bagayoko et d'ajouter : « nous déplorons son attitude qui jure avec les principes et les valeurs qui doivent caractériser un Homme d'État ».

Par ailleurs, le communiqué indique aussi que ce fameux bureau « **usurpateur soutenu par des hommes au comportement peu orthodoxe** », s'est vu, récemment, rappeler à l'ordre par l'Union Cycliste Internationale (UCI) quand il a voulu prendre part au Tour du Sahel en Mauritanie.

« **Cette décision de l'UCI nous réconforte dans notre position de légalité et de légitimité. Nous aurions voulu que notre département de tutelle ait le même comportement fondé sur l'éthique et la déontologie. Mais hélas, hélas !** », indique le communiqué qui poursuit : « **nous faisons foi en notre Justice qui reste le dernier rempart pour la sauvegarde et la protection des droits humains** ».

En outre, la Fédération malienne de Cyclisme a exhorté le ministre Mossa Ag Attaher à « **se ressaisir** » et « **à adopter** » des comportements d'équité et de déontologie, des piliers, rappelle le président Sidy Bagayoko, de la refondation de l'État et du Mali Koura.

Anguimé Ansama

Bélier (21 mars - 19 avril)

Les discussions avec vos collaborateurs sont favorables. Votre contribution est appréciable. Vos tâches nécessitent la coopération de tiers. Mais vous êtes maitre à bord ! Un manque de tact est possible avec un chef. Des rivalités pourraient couver !

Malgré les frais, l'envie de vous faire plaisir est forte ! Au diable les angoisses ! Vous vous accordez une petite folie. Un coup de coeur lié à des vêtements est possible. Pensez à échelonner son paiement ! Vous éviterez un stress lié à la trésorerie.

Taureau (20 avril- 19 mai)

Vous serez déterminé pour que vos efforts au travail soient encore plus fructueux et que la qualité de vos prestations soit reconnue. Vous instaurerez un climat de confiance par vos encouragements et avec la volonté de préserver le dialogue.

Vous aurez l'art de la débrouillardise. Vous ferez de petites économies par ici, vous trouverez des bons plans par ailleurs, sans compter une vente au prix fort et un achat à bas coût. Vous cumulerez les bonnes idées pour accumuler les euros.

Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Il y a du changement aujourd'hui au sein du travail, vous allez devoir vous adapter. Si cette situation ne vous convient pas, vous n'avez le choix que de vous plier. Ça vous agace, cependant, des enjeux vous ramènent à la raison.

Si l'on vous doit de l'argent, vous risquez de galérer et de batailler pour obtenir le remboursement. Même en agissant avec fermeté, vous aurez du mal à vous faire rembourser. Avant ce soir, vous trouvez un nouvel arrangement, vous êtes rassuré.

Cancer (21 juin - 21 juillet)

Les adversaires ne vous impressionneront plus, car vous saurez comment les contourner. Vous éviterez les obstacles placés sur votre route. Grâce à la maîtrise de votre activité, vous aurez l'opportunité à ce que votre projet prenne une tournure positive.

Saturne impactera votre situation financière. Il faudra peut-être changer la manière dont vous placerez votre argent, revoir votre budget ou trouver le moyen de moins dépenser. Vous qui apprécierez votre confort matériel, il faudra vous adapter.

Lion (22 juillet - 23 août)

Une activité importante est en cours. Elle nécessite des compétences commerciales et une coopération. Aujourd'hui, vous donnez le meilleur de vous ! Rien ne vous arrête. Attention aux collègues plus lents. Ils voudraient bien vous confier leurs tâches !

Votre vie trépidante entraine de folles dépenses ! Elles s'associent et amputent une sacrée partie du budget ! Un léger découvert est possible. Il pourrait être de courte durée ! Un peu de sagesse est la bienvenue ! Gardez-en pour vos futures charges !

Vierge (23 août 23 septmbre)

Dans votre secteur VI, Saturne pourrait ralentir votre progression. Entre des dossiers à retravailler, les coups tordus de tel ou tel collègue, rien n'ira plus dans votre activité. À deux doigts de la crise de nerf, vous finirez par reprendre l'avantage.

Le ciel sonnera l'alarme sur vos finances. Cela ne sera pas l'argent qui vous manquera pour la plupart d'entre vous, mais les bons réflexes pour le gérer. Vous pourriez céder à des impulsions d'achats et évitez de surveiller l'état de vos comptes.

Balance (23 septmbre - 22 octobre)

Les dossiers s'empilent et vous êtes incapable d'en faire plus. Aujourd'hui, ami Balance, vous semblez dépassé par les évènements. Même votre sens de l'organisation est aux abonnés absents. N'hésitez pas à demander de l'aide à vos collaborateurs.

Votre comptabilité mérite que vous vous attardiez dessus, quitte à perdre du temps, la situation ne peut pas attendre. Vous avez trop dépensé ces derniers jours, il suffit de regarder vos comptes pour comprendre que vous avez dépassé les limites.

Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Votre planning sera chargé et vous devrez travailler d'arrache-pied, car pour des raisons économiques ou conjoncturelles, on vous en demandera toujours plus. Saturne rétrograde pourrait aggraver un litige ou dégrader vos relations avec un supérieur.

Vous vous promettrez de réaliser des économies et de tout mettre en place pour l'équilibre de votre budget. Vous aurez les pieds sur terre. Vous ne vous engagerez pas dans des dépenses, tant que vous n'aurez pas la certitude de cette rentrée d'argent.

Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Les discussions avec un collègue sont constructives. Il peut vous enseigner une méthode de travail. La journée s'écoule dans le respect mutuel entre collaborateurs. Une réunion est possible. Un pot d'amitié pourrait finir cette journée de travail positive.

Pour espérer faire des économies, changez vos habitudes ! Votre générosité et une passion entrainent des frais ! Vous êtes serein dans n'importe quelles circonstances ! Voir votre salaire fondre ne vous stresse pas du tout ! Vous êtes philosophe.

Capricorne (21 décembre -20 janvier)

Cela ira pourtant mieux du côté de votre travail, les perspectives à venir seront plus optimistes, mais vous ne serez pas rassuré pour autant sur la suite des événements. Vous ferez au mieux pour sécuriser votre position en travaillant d'arrache-pied.

N'appréciant pas les changements de dernière minute, vous ne réserverez rien pour les vacances. Vous craindrez que l'acompte versé ne vous soit pas remboursé, au cas où vous devriez faire face à un empêchement. Vous préférerez garder votre argent pour vous.

Verseau (20 janvier - 19 février)

Dans le travail vous avez la tête sur les épaules et les pieds sur terre. Vous pourriez diriger toute une équipe tellement vous êtes déterminé. Une proposition alléchante vous tombe dessus, ça vous fait réfléchir sur votre avenir professionnel.

Ce n'est pas parce que vos finances crient victoire, cher Verseau, qu'il faut automatiquement jeter votre argent par les fenêtres. Commencez par faire un point dépenses, ensuite envisagez d'investir dans un bon placement. Pensez à votre futur.

Poisson (19 février - 21 mars)

Pour bien travailler, vous aurez besoin d'évoluer dans un environnement professionnel dénué de rivalité et de mesquineries. Vous n'aurez pas le pouvoir de changer de collègues, mais celui de vous extraire des médisances autour de la machine à café.

En remettant les compteurs à zéro et en faisant preuve de prévoyance, vous pourrez mieux anticiper sur les dépenses et vous prémunir sur les frais à venir. Cela ne fera pas certes, rentrer les sous, mais de limiter la casse en vous serrant la ceinture.

L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

Pour tous **renseignements**, **abonnements**, **reportages**, **publicités**, **annonces** ...
n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23

Journal Malikilé | +223 70 44 22 23 | ampikile@gmail.com | www.malikile.com